

Conseil Municipal du	1 avril 2019	à	18h00
N°ordre	3	Titre	Budget Principal - Mise à jour des Autorisations de programme (AP) et des Crédits de paiement (CP) pour la période 2015 à 2020
N° identifiant	2019-0058		
Rapporteur(s)	M. Francis CHALARD		
Date de la convocation	12/03/2019		
Président de séance	M. Alain CLAEYS	PJ.	
Secrétaire(s) de séance	MM. François BLANCHARD et Edouard ROBLOT		Annexe Mise à jour des Autorisations de programme (AP) et des Crédits de paiement (CP)
Membres en exercice	53		
Quorum			
Présents	48	M. Alain CLAEYS - Maire	<p>M. François BLANCHARD - M. Jean-Daniel BLUSSEAU - M. Francis CHALARD - M. Bernard CORNU - M. Jean-Marie COMpte - Mme Régine FAGET-LAPRIE - Mme Jacqueline GAUBERT - M. Abderrazak HALLOUMI - M. Christian PETIT - Mme Patricia PERSICO - Mme Marie-Thérèse PINTUREAU - Mme Nathalie RIMBAULT-RAITIÈRE - Mme Christine SARRAZIN-BAUDOUX - M. Aurélien TRICOT - Mme Laurence VALLOIS-ROUET</p> <p>Adjoint</p> <p>M. Jules AIMÉ - Mme Martine APERCÉ - M. Jacques ARFEUILLÈRE - M. El Mustapha BELGSIR - M. Michel BERTHIER - M. Jean-Claude BONNEFON - Mme Nicole BORDES - M. Frédéric BOUCHAREB - Mme Coralie BREUILLÉ - Mme Christine BURGÈRES - M. Patrick CORONAS - Mme Jacqueline DAIGRE - Mme Stéphanie DELHUMEAU-DIDELOT - Mme Valérie FRANCHET-JUBERT - Mme Christiane FRAYSSE - Mme Anne GÉRARD - Mme Diane GUÉRINEAU - Mme Michèle HENRI - M. Daniel HOFNUNG - M. Yves JEAN - Mme Marie-Madeleine JOUBERT - M. Laurent LUCAUD - M. Jean-José MASSOL - Mme Francette MORCEAU - M. Philippe PALISSE - Mme Marie-Dolorès PROST - M. Jean-Baptiste RICCO - Mme Nathalie RIMBAULT-HÉRIGAULT - M. Edouard ROBLOT - Mme Eliane ROUSSEAU - Mme Peggy TOMASINI - M. Alain VERDIN Conseillers municipaux</p>
Absents	1	Mme Manon LABAYE	Conseillère municipale
Mandats	4	Mandants	Mandataires
		Mme Clotilde BALLON	M. François BLANCHARD
		Mme Michèle FAURY-CHARTIER	Mme Francette MORCEAU
		Mme Aïcha HOUSSEIN	M. Alain VERDIN
		M. Sylvain POTHIER-LEROUX	Mme Jacqueline DAIGRE

Observations	<p>L'ordre de passage des délibérations est le suivant : de la 1 à 67.</p> <ul style="list-style-type: none">- Sorties de Mmes Coralie BREUILLÉ, Christine BURGÈRES, Diane GUÉRINEAU et Nathalie RIMBAULT-RAITIÈRE, et M. François BLANCHARD (mandataire de Mme Clotilde BALLON).- Concernant « Espaces connexes Bus à haut niveau de service (BHNS) » et « Salle d'arts visuels », Mmes Martine APERCÉ, Jacqueline DAIGRE (mandataire de M. Sylvain POTIER-LEROUX), Valérie FRANCHET-JUBERT et Marie-Dolorès PROST votent contre.
--------------	---

Projet de délibération étudié par:	1- Commission générale Finances - Ressources - Personnel
Service référent	Direction Générale Finances publiques - Administration numérique Direction Budget - Finances

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 5211-36 et L. 2311-3,

Par la délibération de mars 2015, Poitiers a manifesté son engagement à préparer l'avenir à travers une volonté de développer son attractivité en investissant dans son territoire afin de répondre à la demande de ses concitoyens. Dans une période où l'investissement du secteur privé tend à se contracter, notre ville doit être ambitieuse et au contraire s'engager dans un effort d'investissement courant sur la période du mandat municipal.

Les dépenses d'investissement peuvent faire l'objet de dotations budgétaires selon un classement effectué par **Autorisation de programme (AP)**, lesquelles constituent alors la limite supérieure de l'engagement pouvant être effectué pour le financement des investissements concernés. Les AP demeurent valables, jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation. Les AP peuvent être révisées à chaque Conseil municipal.

Dans la limite de ces autorisations de programme, des **Crédits de paiement (CP)** sont inscrits annuellement au budget. Ils constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées pendant l'année pour couvrir les engagements contractés dans le cadre des autorisations de programme correspondantes.

L'équilibre budgétaire de la section d'investissement s'apprécie en tenant compte des seuls crédits de paiement.

Dans ce cadre, le Conseil municipal sera amené à voter :

- **les autorisations de programme**, qui constituent, selon la loi « la limite supérieure des dépenses pouvant être engagées ». Elles constituent des programmes d'investissement pluriannuels se rapportant à une ou plusieurs immobilisations. Elles ont vocation à être votées dans le cadre du Budget Primitif.

On distingue :

- Les AP de projet (P) : elles correspondent à des opérations d'envergure tant par leur poids financier que leur consistance (grosse opération immobilière, par exemple). L'AP est composée d'une unique affectation et sous-affectation.
En l'absence de décision contraire de l'assemblée délibérante, après clôture de l'exercice, son montant est maintenu. Les crédits non consommés en année de clôture sont répartis sur les années suivantes.
- Les AP d'investissement récurrent (R) : elles concernent des enveloppes attribuées systématiquement chaque année, notamment pour le fonctionnement des établissements municipaux (Mobilier, maintenance...).
En l'absence de décision contraire de l'assemblée délibérante, après clôture de l'exercice, le montant de l'AP est revu à la baisse pour la part des crédits non consommés en année de clôture.
- **les affectations** : L'affectation des AP est le fait d'individualiser une opération ou une série d'opérations localisées et évaluées. Une autorisation de programme regroupe une ou plusieurs affectations. Une autorisation de programme peut être partiellement affectée. Toute affectation est directement rattachée à une seule autorisation de programme. Elles font l'objet d'un vote en chapitre opération.

Il vous est proposé de mettre à jour les Autorisation de programme (AP) et les Crédits de paiement (CP).

Les AP et les affectations sont décidées en conseil municipal, avec les précisions suivantes :

- le millésime (l'année de création)
- le libellé définitif
- la description du contenu et le périmètre
- le montant : cette enveloppe financière est le maximum autorisé
- la durée maximale
- les crédits de paiement affectés en N et N+1.

Cette programmation des investissements de Poitiers sur la période 2017-2020 est compatible avec les capacités financières projetées en fonction des éléments connus à ce jour.

Le montant des AP s'établit à 176 995 667,54 euros en dépenses et à 17 409 169,94 euros en recettes dont :

- **119 281 560,14 euros en dépenses et à 9 240 112,86 euros en recettes**, ouvertes au titre de la PPI (Programmation Pluriannuelle des Investissements) **2014-2020**,
- et 57 714 107,40 euros en dépenses et à 8 169 057,08 euros en recettes au titre de la PPI 2009-2015

Sur la période **2019-2020**, les **CP** s'élèvent à **46 941 130,50 euros en dépenses et 4 515 390,30 euros en recettes**.

Pour la période 2019 – 2020, les CP sont les suivants : **46,9 millions d'euros en dépenses** :

- **15,6 millions d'euros pour Education**
- **13 millions d'euros pour Vie culturelle**
- **5,6 millions d'euros pour Cadre de vie et espace public**
- **4,3 millions d'euros pour Vie de quartier citoyenneté**
- **3,6 millions d'euros pour Développement urbain**
- **3,5 millions d'euros pour Environnement du travail**
- **0,9 millions d'euros pour Autre patrimoine**
- **0,4 millions d'euros pour Cohésion sociale et la solidarité**

Pour l'année 2019, les **crédits de paiement** sont de **25 868 508 euros en dépenses** et de **3 267 567,30 euros en recettes**.

Les domaines sont détaillés ci-dessous pour la Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI).

DEPENSES PAR DOMAINE	Montant AP	CP consommés avant 2019	CP inscrits en 2019			CP prévisionnels 2020
			Reports	Nouveaux CP	CP inscrits	
Nouvelle PPI 2014-2020	119 281 560,14	72 340 429,64	0,00	25 868 508,00	25 868 508,00	21 072 622,50
Education	39 375 804,05	23 727 398,05	0,00	7 420 570,00	7 420 570,00	8 227 836,00
Cadre de vie	16 453 428,86	10 843 228,86	0,00	3 896 219,00	3 896 219,00	1 713 981,00
Vie culturelle	31 214 542,75	18 158 998,75	0,00	7 852 610,00	7 852 610,00	5 202 934,00
Environnement de travail	10 640 753,54	7 134 306,54	0,00	2 095 775,00	2 095 775,00	1 410 672,00
Vie de quartier et citoyenneté	9 894 594,80	5 616 713,80	0,00	2 209 422,00	2 209 422,00	2 068 459,00
Développement urbain	5 911 421,73	2 346 455,23	0,00	1 669 226,00	1 669 226,00	1 895 740,50
Cohésion sociale et solidarité	3 029 513,48	2 655 827,48	0,00	268 686,00	268 686,00	105 000,00
Autre patrimoine	2 761 500,93	1 857 500,93	0,00	456 000,00	456 000,00	448 000,00
Ancienne PPI 2009-2015	57 714 107,40	57 500 607,40	0,00	0,00	0,00	0,00
Vie de quartier et citoyenneté	10 314 989,79	10 314 989,79	0,00	0,00	0,00	
Cohésion sociale et solidarité	9 038 754,91	9 038 754,91	0,00	0,00	0,00	
Cadre de vie	8 349 472,81	8 349 472,81	0,00	0,00	0,00	
Environnement de travail	7 020 554,75	7 020 554,75	0,00	0,00	0,00	
Développement urbain	5 614 693,10	5 614 693,10	0,00	0,00	0,00	
Education	5 359 060,95	5 359 060,95	0,00	0,00	0,00	
Autre patrimoine	5 255 428,03	5 255 428,03	0,00	0,00	0,00	
Vie culturelle	4 109 153,06	4 109 153,06	0,00	0,00	0,00	
Contrat de plan Etat Région	2 652 000,00	2 438 500,00	0,00	0,00	0,00	
Total	176 995 667,54	129 841 037,04	0,00	25 868 508,00	25 868 508,00	21 072 622,50

RECETTES PAR DOMAINE	Montant AP	CP consommés avant 2019	CP inscrits en 2019			CP prévisionnels 2019
			Reports	Nouveaux CP	CP inscrits	
Nouvelle PPI 2014-2020	9 240 112,86	4 724 722,56	0,00	3 267 567,30	3 267 567,30	1 247 823,00
Vie culturelle	5 568 854,44	3 037 541,14	0,00	1 766 266,30	1 766 266,30	765 047,00
Education	553 814,25	54 278,25	0,00	249 768,00	249 768,00	249 768,00
Développement urbain	324 885,77	91 877,77	0,00	0,00	0,00	233 008,00
Cadre de vie	1 152 175,64	276 016,64	0,00	876 159,00	876 159,00	0,00
Bâtiments	55 435,00	55 435,00				
Environnement de travail	533 272,81	533 272,81	0,00	0,00	0,00	0,00
Cohésion sociale et solidarité	802 999,65	551 279,65	0,00	251 720,00	251 720,00	0,00
Vie de quartier et citoyenneté	248 675,30	125 021,30		123 654,00	123 654,00	0,00
Ancienne PPI 2009-2015	8 169 057,08	8 139 557,08	0,00	0,00	0,00	0,00
Cohésion sociale et solidarité	2 375 359,11	2 375 359,11	0,00	0,00	0,00	
Environnement de travail	1 508 727,32	1 508 727,32	0,00	0,00	0,00	
Vie de quartier et citoyenneté	1 305 054,76	1 305 054,76	0,00	0,00	0,00	
Cadre de vie	622 519,19	622 519,19	0,00	0,00	0,00	
Education	978 668,33	949 168,33	0,00	0,00	0,00	
Bâtiments	439 177,00	439 177,00	0,00	0,00	0,00	
Développement urbain	578 250,28	578 250,28	0,00	0,00	0,00	
Vie culturelle	361 301,09	361 301,09	0,00	0,00	0,00	
Total	17 409 169,94	12 864 279,64	0,00	3 267 567,30	3 267 567,30	1 247 823,00

Après examen de ce dossier, il vous est proposé d'adopter :

- les modifications des AP existantes et celles de leurs affectations
- la création des nouveaux chapitres-opération
- les crédits de paiement 2019, sachant que ces derniers, par affectation, sont votés en chapitres opération
- les crédits 2018 reportés sur 2019
- les crédits de paiement 2020, qui seront automatiquement ouverts au 1^{er} janvier 2020.

POUR	37	
CONTRE	8	M. Jacques ARFEUILLÈRE, M. Frédéric BOUCHAREB, Mme Stéphanie DELHUMEAU-DIDELOT, Mme Christiane FRAYSSE, Mme Marie-Madeleine JOUBERT, M. Jean-José MASSOL, M. Philippe PALISSE, M. Edouard ROBLOT
Abstention	1	M. Aurélien TRICOT
Ne prend pas part au vote	6	Mme Clotilde BALLON, M. François BLANCHARD, Mme Coralie BREUILLÉ, Mme Christine BURGÈRES, Mme Diane GUÉRINEAU, Mme Nathalie RIMBAULT-RAITIÈRE

Pour le Maire,



RESULTAT DU VOTE

Adopté

Affichée le	8 avril 2019
Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	
Date de réception en préfecture	9 avril 2019
Identifiant de télétransmission	086-218601946-20190401- Imc1104475-DE-1-1

Nomenclature Préfecture	7.1
Nomenclature Préfecture	Decisions budgétaires

ANNEXE

Ville de Poitiers – Budget Principal - 2019

Mise à jour des Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP)

Chaque programme est, ci-dessous, détaillé par autorisations de programme et affectations :

1. EDUCATION

Ce domaine regroupe en Autorisations de Programme (AP) 44 734 865,00 € en dépenses et 1 532 482,58 € en recettes, **dont 39 775 804,05 € en dépenses et 553 814,25 € en recettes au titre de la PPI** (Programmation Pluriannuelle des investissements) **2014-2020**. De 2019 à 2020, les Crédits de Paiement (CP) s'élèvent à 15 648 406,00 € en dépenses et 499 536,00 € en recettes.

Pour l'année 2019, les dépenses de ce domaine sont de 7 420 570,00 €, et les recettes de 249 768,00 €.

Ce domaine comprend 4 autorisations de programme.

DEPENSES PAR AUTORISATION DE PROGRAMME	Durée AP	Montant AP	CP consommés avant 2019	CP inscrits en 2019			CP prévisionnels 2020
				Reports	Nouveaux CP	CP inscrits en 2019	
<i>Nouvelle PPI 2014-2020</i>		39 375 804,05	23 727 398,05	0,00	7 420 570,00	7 420 570,00	8 227 836,00
2014 - PROGRAMMES DANS LES ECOLES	7 ans	36 788 165,49	21 969 759,49	0,00	6 920 570,00	6 920 570,00	7 897 836,00
2014 - EQUIPEMENTS DEDIES A L'ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL	7 ans	2 587 638,56	1 757 638,56	0,00	500 000,00	500 000,00	330 000,00
<i>Ancienne PPI 2009-2015</i>		5 359 060,95	5 359 060,95	0,00	0,00	0,00	
2011 - GS BOULOUX - REHABILITATION	5 ans	3 355 307,28	3 355 307,28	0,00	0,00	0,00	
2013 - EQUIPEMENTS DEDIES A L'EDUCATION	3 ans	1 999 499,73	1 999 499,73	0,00	0,00	0,00	
Hors AP		4 253,94	4 253,94	0,00		0,00	
Total		44 734 865,00	29 086 459,00	0,00	7 420 570,00	7 420 570,00	8 227 836,00

RECETTES PAR AUTORISATION DE PROGRAMME	Durée AP	Montant AP	CP consommés avant 2019	CP inscrits en 2019			CP prévisionnels 2020
				Reports	Nouveaux CP	CP inscrits en 2019	
<i>Nouvelle PPI 2014-2020</i>		553 814,25	54 278,25		249 768,00	249 768,00	249 768,00
2014 - PROGRAMMES DANS LES ECOLES	7 ans	523 990,00	24 454,00		249 768,00	249 768,00	249 768,00
2014 - EQUIPEMENTS DEDIES A L'ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL	7 ans	29 824,25	29 824,25		0,00	0,00	0,00
<i>Ancienne PPI 2009-2015</i>		978 668,33	949 168,33	0,00	0,00	0,00	
2013 - EQUIPEMENTS DEDIES A L'EDUCATION	3 ans	860 867,50	831 367,50	0,00	0,00	0,00	
2011 - GS BOULOUX - REHABILITATION	5 ans	117 800,83	117 800,83	0,00	0,00	0,00	
Hors AP		0,00		0,00		0,00	
Total		1 532 482,58	1 003 446,58	0,00	249 768,00	249 768,00	249 768,00

Les autorisations de programme sont détaillées ci-dessous :

1.1. Autorisation de programme « 2014 - Programme dans les écoles »

Cette AP, d'une **durée de 7 ans**, s'élève à **36 788 165,49 € (- 263 262,40 € en dépenses et 523 990,00 € en recettes (+ 23 990,00 €)**. De 2019 à 2020, les crédits de paiement s'élèvent à 14 818 406,00 € en dépenses et 499 536,00 € en recettes.

Pour l'année 2019, les dépenses de cette AP s'élèvent à 6 920 570,00 €, et les recettes de 249 768,00 €.

Cette AP comporte **5 affectations** (3 de projets et 2 récurrentes) :

- **« 2015 - Ecoles prioritaires » : 19 239 065,76 € en dépenses et 500 423,00 € en recettes.** Cette affectation de projet, d'une durée de 6 ans est dédiée à la réalisation de travaux de réhabilitation de plusieurs groupes scolaires considérés comme prioritaires.

Il est inscrit au budget, pour 2019 : **4 600 000,00 € de crédits en dépenses, et 249 768,00 € en recettes**, notamment pour les opérations suivantes :

- fin des travaux à Daudet et Ch. Perrault
- poursuite des travaux à Brassens
- poursuite des études à Montmidi, Pagnol, Pérochon, et Andersen

La recette est une subvention du FEDER (rénovation énergétique) pour Perrault.

- **«2014 - Ecole Pablo Néruda » : 7 641 958,29 €.** Cette affectation de projet, d'une durée de 7 ans avait pour objet des travaux dans le groupe scolaire Pablo Néruda. **Il est inscrit 166 570,00 € de crédits en 2019** (solde de l'opération).

- **« 2015 - Gros entretien et réparations » : 7 486 962,11 € en dépenses et 23 567,00 € en recettes.** Cette affectation récurrente, d'une durée de 6 ans, regroupe les crédits affectés aux réparations et à l'entretien des groupes scolaires de Poitiers.

Il est inscrit 1 850 000,00 € de crédits en 2019, pour les groupes scolaires :

- Breuil Mingot
- Maternelle P. Fort
- Maternelle J Mermoz
- Condorcet
- Maternelle La Licorne
- Maternelle Les Minimes
- P Bert
- Maternelle P Blet
- J. Brel.

Les travaux portent sur les toitures, les sanitaires, des améliorations diverses, le réseau de chauffage urbain, ...

« 2015 - Mobilier et équipement » : 1 645 094,37 €. Cette affectation récurrente, d'une durée de 6 ans, a pour objet l'acquisition de mobiliers et d'équipements dans les écoles. **Il est inscrit 304 000,00 € de crédits en 2019**, pour la poursuite du plan de renouvellement des matériels des restaurants scolaires arrivés en fin d'amortissement (équipements des restaurants en stockage mobile, matériel de cuisine ergonomique limitant les manipulations et le port de charge..), ainsi que le

pilotage des postes de travail informatiques dans les écoles (gestion du parc, déploiement des logiciels, licences, ...).

- « **2015 - Programme de rénovation de toitures** » : **775 084,96 €**. Affectation initialement prévue pour la rénovation des toitures et des sanitaires des groupes scolaires de Poitiers. Les crédits de cette affectation après 2017, ont été transférés sur l'affectation Gros entretien et réparations.

Autorisation de programme, affectations et crédits de paiement 2019 présentés au vote :

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2019	CP inscrits en 2019			CP prévisionnels 2020		
						Reports	Nouveaux CP	CP inscrits en 2019			
2014 - PROGRAMMES DANS LES ECOLES						36 788 165,49	21 969 759,49	0,00	6 920 570,00	6 920 570,00	7 897 836,00
1550 P	2015 - Ecoles prioritaires		6 ans	19 239 065,76	8 885 308,76	0,00	4 600 000,00	4 600 000,00	5 753 757,00		
1037 P	2014 - Ecole Pablo Néruda		7 ans	7 641 958,29	7 475 388,29	0,00	166 570,00	166 570,00	0,00		
1548 R	2015 - ED Gros entretien et réparations		6 ans	7 486 962,11	3 796 483,11	0,00	1 850 000,00	1 850 000,00	1 840 479,00		
1506 R	2015 - Mobilier et équipement		6 ans	1 645 094,37	1 037 494,37	0,00	304 000,00	304 000,00	303 600,00		
1553 P	2015 - Programme de renovation toitures		6 ans	775 084,96	775 084,96	0,00	0,00	0,00	0,00		
VARIATION DE L'AP PAR RAPPORT AU DERNIER VOTE :						-263 262,40	-727 602,40	-1 769 177,00	2 233 517,00		

RECETTES :

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2019	CP inscrits en 2019			CP prévisionnels 2020		
						Reports	Nouveaux CP	CP inscrits en 2019			
2014 - PROGRAMMES DANS LES ECOLES						523 990,00	24 454,00	0,00	249 768,00	249 768,00	249 768,00
1550 P	2015 - Ecoles prioritaires		6 ans	500 423,00	887,00	0,00	249 768,00	249 768,00	249 768,00		
1548 R	2015 - ED Gros entretien et réparations		6 ans	23 567,00	23 567,00			0,00	0,00		
VARIATION DE L'AP PAR RAPPORT AU DERNIER VOTE :						23 990,00	-163 546,00	249 768,00	-62 232,00		

1.2 Autorisation de programme « 2014 - Equipements dédiés à l'environnement numérique de travail »

L'AP intitulée « Equipements dédiés à l'environnement numérique de travail », est ouverte sur **7 ans**. Elle prévoit l'acquisition d'équipements pour les outils numériques.

Cette AP est évaluée à **2 587 638,56 € (+ 262 758,66 €) en dépenses et 29 824,25 € en recettes (stable)**.

De 2019 à 2020, les crédits de paiement s'élèvent à **830 000,00 € en dépenses et 0,00 € en recettes**.

En 2019, il s'agira de poursuivre l'opération avec l'équipement de nouvelles écoles.

Pour l'année 2019, les dépenses de cette AP s'élèvent à 500 00,00 €.

Elle comprend **1 affectation de projet de même nom, objet et durée (7 ans) et montant que l'AP**.

Autorisation de programme, affectations et crédits de paiement 2019 présentés au vote :

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2019	CP inscrits en 2019			CP prévisionnels 2020
						Reports	Nouveaux CP	CP inscrits en 2019	
2014 - EQUIPEMENTS DEDIES A L'ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL									
1036 P	2014 - Equipements dédiés à l'Environnement Numérique de Travail	7 ans	2 587 638,56	1 757 638,56	0,00	500 000,00	500 000,00	330 000,00	
VARIATION DE L'AP PAR RAPPORT AU DERNIER VOTE :									
			262 758,66	303 683,66		224 000,00		40 000,00	

RECETTES :

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2019	CP inscrits en 2019			CP prévisionnels 2020
						Reports	Nouveaux CP	CP inscrits en 2019	
2014 - EQUIPEMENTS DEDIES A L'ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL									
1036 P	2014 - Equipements dédiés à l'Environnement Numérique de Travail	7 ans	29 824,25	29 824,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
VARIATION DE L'AP PAR RAPPORT AU DERNIER VOTE :									
			0,00	0,00		0,00		0,00	0,00

1.3 Autorisation de programme « 2011 - Groupe scolaire Bouloux »

Cette AP a été votée le 4 avril 2011 (délibération n° 2011-0141) et concernait l'opération « Groupe scolaire Bouloux » : il s'agissait notamment d'améliorer la performance énergétique du bâti et des installations de production d'énergie.

La rénovation portait essentiellement sur le remplacement des menuiseries, le renforcement de l'isolation intérieure, l'isolation des toitures terrasses et la mise en place d'un nouveau système de chauffage, la rénovation des cours et la construction d'un préau.

L'ensemble de ces modifications a permis d'atteindre les performances du label « Effinergie® rénovation 2009 » c'est-à-dire que la consommation conventionnelle en énergie primaire devra être inférieure de 40 % aux exigences réglementaires actuelles.

Cette AP, d'une durée de 6 ans, s'élève à **3 355 307,28 € en dépenses et 117 800,83 € en recettes**.

Elle comprend **1 affectation de projet de même nom, objet et durée (6 ans) et montant que l'AP**.

Aucun crédit n'est inscrit depuis 2017.

Pour information :

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2019
2011 - GS BOULOUX - REHABILITATION				3 355 307,28	3 355 307,28
166 P	2011 - GS Bouloux -Réhabilitation		6 ans	3 355 307,28	3 355 307,28

RECETTES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2019
2011 - GS BOULOUX - REHABILITATION				117 800,83	117 800,83
166 P	2011 - GS Bouloux -Réhabilitation		6 ans	117 800,83	117 800,83

1.4 Autorisation de programme « 2013 - Equipements dédiés à l'éducation »

Cette ancienne AP regroupait tous les crédits des opérations qui ont pour objectif la réalisation de travaux dans les écoles et la cuisine centrale, le financement de leur investissement courant.

Le montant de cette AP s'élève à **1 999 499,73 € en dépenses et 860 867,50 € en recettes**. Aucun crédit n'est inscrit depuis 2017 ; seul un report en recettes a été inscrit en 2018. Cette AP comprend 2 affectations récurrentes dont les crédits ont été consommés en dépenses, et les recettes perçues.

- « **2013 - Entretien et patrimoine** » : **1 400 607,52 € en dépenses et 860 867,50€ en recettes**
- « **2013 - Mobilier et équipement** » : **598 892,21 € en dépenses et 0,00 € en recettes**

Pour information :

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2019
2013 - EQUIPEMENTS DEDIES A L'EDUCATION				1 999 499,73	1 999 499,73
1005 R	2013 - Entretien du patrimoine		6 ans	1 400 607,52	1 400 607,52
1006 R	2013 - Mobilier et équipement		6 ans	598 892,21	598 892,21

RECETTES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2019
2013 - EQUIPEMENTS DEDIES AL'EDUCATION				860 867,50	831 367,50
1005 R	2013 - Entretien du patrimoine		6 ans	860 867,50	831 367,50

2. CADRE DE VIE - ESPACE PUBLIC

Ce domaine a fait l'objet d'un profond changement, car il recouvrait une grande partie des dépenses d'investissement de la compétence voirie et éclairage public. Cette compétence a été transférée de la Ville de Poitiers à Grand Poitiers depuis le 1^{er} juillet 2016.

Ce domaine regroupe 24 802 901,67 € d'AP en dépenses et 1 774 694,83 € en recettes, dont **16 453 428,86 € en dépenses et 1 152 175,64 € en recettes au titre de la PPI 2014-2020**. De 2019 à 2020, les CP s'élèvent à 5 610 200,00 € en dépenses et 876 159,00 € en recettes.

Pour l'année 2019, les dépenses de ce domaine s'élèvent à 3 896 219,00 € et les recettes à 876 159,00 €.

DEPENSES PAR AUTORISATION DE PROGRAMME	Durée AP	Montant AP	CP consommés avant 2019	CP inscrits en 2019			CP prévisionnels 2020
				Reports	Nouveaux CP	CP inscrits en 2019	
TOTAL		16 453 428,86	10 843 228,86	0,00	3 896 219,00	3 896 219,00	1 713 981,00
2015 - ENTRETIEN ET EMBELLISSEMENT DE LA VILLE	6 ans	8 962 678,47	5 873 417,47	0,00	2 375 280,00	2 375 280,00	713 981,00
2015 - CADRE DE VIE	6 ans	7 490 750,39	4 969 811,39	0,00	1 520 939,00	1 520 939,00	1 000 000,00
Ancienne PPI 2009-2015		8 349 472,81	8 349 472,81	0,00	0,00	0,00	
2013 - ENTRETIEN ET EMBELLISSEMENT DE LA VILLE	3 ans	8 349 472,81	8 349 472,81	0,00	0,00	0,00	
HORS AP		0,00		0,00		0,00	
Total		24 802 901,67	19 192 701,67	0,00	3 896 219,00	3 896 219,00	1 713 981,00
RECETTES PAR AUTORISATION DE PROGRAMME	Durée AP	Montant AP	CP consommés avant 2019	CP inscrits en 2019			CP prévisionnels 2020
				Reports	Nouveaux CP	CP inscrits en 2019	
TOTAL		1 152 175,64	276 016,64		876 159,00	876 159,00	0,00
2015 - ENTRETIEN ET EMBELLISSEMENT DE LA VILLE	6 ans	222 812,66	222 812,66		0,00	0,00	0,00
2015 - CADRE DE VIE	6 ans	929 362,98	53 203,98		876 159,00	876 159,00	0,00
Ancienne PPI 2009-2015		622 519,19	622 519,19	0,00	0,00	0,00	
2013 - ENTRETIEN ET EMBELLISSEMENT DE LA VILLE	3 ans	622 519,19	622 519,19		0,00	0,00	
HORS AP		0,00		0,00		0,00	
Total		1 774 694,83	898 535,83	0,00	876 159,00	876 159,00	0,00

Les autorisations de programme sont détaillées ci-dessous :

2.1. Autorisation de programme « 2015 - Entretien et embellissement de la ville »

Cette AP, regroupe les crédits contribuant à entretenir et embellir la Ville.

Le montant de cette AP est **porté à 8 962 678,47 € (+ 1 314 283,20 €) en dépenses et 222 812,66 € en recettes** (- 50 000,00 €).

Sur la période 2019 – 2020, les dépenses s'élèvent à 3 089 261,00 € et 0,00 € en recettes. **Pour 2019, il est prévu 2 375 280,00 € en dépenses et 0,00 € en recettes.**

Cette autorisation de programme comporte **10 affectations**, toutes d'une durée de **6 ans**, à l'exception des affectations « Bois de St Pierre » (d'une durée de 3 ans) et « Requalification liaison gare centre ville » (d'une durée de 2 ans).

- **« Aménagements dans les quartiers » : 2 099 046,66 € en dépenses et 28 000,00 € en recettes** (stables). Cette affectation **récurrente** permettait de financer des travaux d'aménagement sur les espaces publics. Aucune inscription de crédits à partir de 2017 puisque cette compétence a été transférée en juillet 2016 à Grand Poitiers.
- **« Aménagements des voiries, espaces verts et équipements » : 2 504 976,20 € (+ 1 034 459,06 €) en dépenses affectation récurrente**). Il est **inscrit 1 201 800,00 € en dépenses en 2019**, qui permettront de financer notamment les opérations suivantes sur les espaces verts et publics restant de la compétence de la Ville de Poitiers :
 - Achat d'arbres et arbustes,
 - Mise en accessibilité pour le Jardin des sens, les cimetières (accessibilité accueil), le Square du 20^{ème} régiment d'artillerie, la Fontaine Pont Joubert.
 - Jardins de Traversées : fournitures diverses, supports de communication, supports d'animations.
 - Acquisition récurrente de dispositifs de distribution de sacs à déjections canines type Toutoune.
- **« Eclairage et automatisme » : 1 164 139,22 € en dépenses et 194 812,66 € en recettes** (stables). Cette affectation **récurrente** permettait de financer les travaux liés à l'éclairage public et aux bornes automatiques. Aucune inscription de crédits à partir de 2017, puisque cette compétence a été transférée en juillet 2016 à Grand Poitiers.
- **« Réhabilitation des parcs » : 583 905,47 € (- 65 340,00 €)**. Cette affectation de **projet** permet, sur l'ensemble du mandat, de réaliser des travaux et des aménagements dans les parcs de la Ville. **Il est prévu 265 000,00 € de crédits en 2019**, notamment pour :
 - Opération « Blossac se ressource » (archéologie préventive et maîtrise d'œuvre),
 - Parc de Blossac : relevé topographique (y compris grotte),
 - Parc de Blossac : tests mycorhize arbres grande allée,
 - Parc floral et jardin des plantes : reprise d'étanchéité et filtration bassins,
 - Parc floral, jardin des plantes, Tison, Bois de St Pierre : pose d'écocompteurs (2 au parc floral, 2 au jardin des plantes, 3 à Tison, 1 à l'entrée du zoo de St Pierre).

- « **Ouvrages d'art** » : **653 208,14 €** (stable). Cette affectation **récurrente** permettait de financer des travaux sur les ouvrages d'art de la Ville. Aucune inscription de crédits à partir de 2017 puisque, cette compétence a été transférée en juillet 2016 à Grand Poitiers.
- « **Signalisation - Mobilier urbain** » : **539 355,22 €** (stable). Aucune inscription de crédits à partir de 2017 concernant cette affectation **récurrente**, puisque cette compétence a été transférée en juillet 2016 à Grand Poitiers.
- « **Stationnement sur espace public** » : **985 311,22 €** (- 54 835,28 €). **Pour 2019, un crédit de 508 480,00 € est prévu.** Cette affectation **récurrente** permet la réalisation des investissements nécessaires à la gestion du stationnement payant sur voirie et plus particulièrement, l'acquisition ou la modernisation des horodateurs. Poitiers s'est engagé dans un programme de modernisation de son parc d'horodateurs à la fois pour les sécuriser (nouvelle norme bancaire, lutte contre le vol, ...) et pour offrir plus de fonctionnalités aux usagers (paiement sans contact, possibilité de paiement des FPS à l'horodateur). Ce programme passe par la mise à niveau des 40 horodateurs de dernière génération (STRADA) et par le remplacement progressif des vieux horodateurs STELIO par des horodateurs STRADA. Les 500 000 € qui y seront affectés en 2019 se décomposent comme suit :
 - 116 592 € pour le paiement de la mise à jour des 40 horodateurs STRADA
 - 382 736 € pour l'acquisition des 59 Horodateurs STRADA
 - 9 152 € pour le renouvellement des batteries

Il est proposé de poursuivre le programme en 2020, avec l'acquisition de 43 nouvelles machines.

- « **Parc Naturel Urbain hors grandes opérations** » : **4 736,92 €** (stable). Cette affectation **récurrente** s'est terminée en 2016 avec la dernière acquisition aux 4 roues.
- « **Bois de St Pierre** » : **27 999,42 € en dépenses** (- 0,58 €) Cette affectation de **projet** est destinée à la réhabilitation du zoo de St Pierre, avec la mise en accessibilité d'une partie du zoo et l'amélioration de l'accueil du public et du bien-être des animaux. Il n'est pas prévu de crédits en 2019.
- « **Requalification liaison gare centre ville** » : **400 000,00 € en dépenses.** Cette **nouvelle affectation de projet d'une durée de 2 ans**, est destinée à la réalisation de travaux sur la passerelle de l'Espace 107 et sur l'espace public environnant.

Autorisation de programme, affectations et crédits de paiement 2019 présentés au vote :

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2019	CP inscrits en 2019			CP prévisionnels 2020
						Reports	Nouveaux CP	CP inscrits en 2019	
2015 - ENTRETIEN ET EMBELLISSEMENT DE LA VILLE									
1512 R	2015 - Aménagements dans les quartiers	6 ans	2 099 046,66	2 099 046,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1513 R	2015 - Aménagement des voiries, espaces verts et équipements	6 ans	2 504 976,20	1 111 195,20	0,00	1 201 800,00	1 201 800,00	191 981,00	
1514 R	2015 - Eclairage et automatisme	6 ans	1 164 139,22	1 164 139,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1567 P	2015 - Réhabilitation des parcs	6 ans	583 905,47	96 905,47	0,00	265 000,00	265 000,00	222 000,00	
1515 R	2015 - Ouvrages d'art	6 ans	653 208,14	653 208,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1516 R	2015 - Signalisation - Mobilier urbain	6 ans	539 355,22	539 355,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1517 R	2015 - Stationnement sur espace public	6 ans	985 311,22	176 831,22	0,00	508 480,00	508 480,00	300 000,00	
1568 R	2015 - PNU Hors grandes opérations	6 ans	4 736,92	4 736,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1802 P	2018 - Bois de Saint Pierre	3 ans	27 999,42	27 999,42					
1902 P	2019 - Requalification liaison gare centre ville	2 ans	400 000,00		0,00	400 000,00	400 000,00	0,00	
VARIATION DE L'AP PAR RAPPORT AU DERNIER VOTE :									
					1 314 283,20	-364 777,80		1 449 680,00	229 381,00

RECETTES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2019	CP inscrits en 2019			CP prévisionnels 2020
						Reports	Nouveaux CP	CP inscrits en 2019	
2015 - ENTRETIEN ET EMBELLISSEMENT DE LA VILLE									
1514 R	2015 - Eclairage et automatisme	6 ans	194 812,66	194 812,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1513 R	2015 - Aménagement des voiries, espaces verts et équipements	6 ans	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
1512 R	2015 - Aménagements dans les quartiers	6 ans	28 000,00	28 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00
VARIATION DE L'AP PAR RAPPORT AU DERNIER VOTE :									
					-50 000,00	-50 000,00		0,00	0,00

2.2. Autorisation de programme « 2015 - Cadre de vie »

Cette AP, d'une durée de **6 ans**, regroupe les crédits affectés à des opérations spécifiques contribuant à améliorer le cadre de vie des poitevins et lancée sur la période 2015-2020.

Le montant de cette AP est de **7 490 750,39 € (+ 0,49 €) en dépenses et de 929 362,98 € (- 0,25 €) en recettes**. Sur la période 2019 – 2020, les dépenses s'élèvent à **2 520 939,00 € et 876 159,00 € en recettes**. Pour 2019, il est prévu **1 520 939,00 € en dépenses et 876 159,00 € en recettes**.

Cette autorisation de programme comporte **3 affectations de projet**, toutes d'une durée de **6 ans** :

- **« Tison » : 4 500 000,49 € (+ 0,49 €) en dépenses et 915 139,75 € en recettes. (- 0,25 €)**. Cette enveloppe permet de réaliser l'opération Tison. Les crédits 2019 permettent de payer le solde des travaux. Par ailleurs, dans le cadre de ce projet, il est proposé d'étudier la possibilité d'aménager une baignade sur le site. Pour ce faire, il y a obligation de réaliser une étude « profil de baignade » dont le montant est estimé à 15 000 € sur les crédits de l'opération. **Pour 2019, il est inscrit 520 939,00 € en dépenses, et 876 159,00 € en recettes**. Les recettes sont constituées par des subventions de FEDER, du FSIL et du CRDD.
- **« Espaces connexes BHNS » : 2 313 786,64 € (stable)**, qui permettront de financer les aménagements connexes BHNS sur des compétences de la Ville de Poitiers : le Jardin des Droits de l'Homme et la place Charles VII. **Un crédit de paiement de 1 000 000,00 € est inscrit en 2019**.

- « Parkings et Clain » : **676 963,26 € en dépenses et 14 223,23 € en recettes** (stables), qui permettront d'aménager des places de stationnement sur les abords du Clain. Pour 2019, il n'est pas prévu d'inscription de crédits en dépenses ou en recettes.

Autorisation de programme, affectations et crédits de paiement 2019 présentés au vote :

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2019	CP inscrits en 2019			CP prévisionnels 2020
						Reports	Nouveaux CP	CP inscrits en 2019	
2015 - CADRE DE VIE									
1541 P	2015 - Tison		6 ans	4 500 000,49	3 979 061,49	0,00	520 939,00	520 939,00	0,00
1535 P	2015 - Espaces connexes BHNS		6 ans	2 313 786,64	313 786,64	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
1539 P	2015 - Parkings et clain		6 ans	676 963,26	676 963,26	0,00	0,00	0,00	0,00
VARIATION DE L'AP PAR RAPPORT AU DERNIER VOTE :						0,49	-441 145,49	441 145,98	0,00

RECETTES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2019	CP inscrits en 2019			CP prévisionnels 2020
						Reports	Nouveaux CP	CP inscrits en 2019	
2015 - CADRE DE VIE									
1541 P	2015 - Tison		6 ans	929 362,98	53 203,98	0,00	876 159,00	876 159,00	0,00
1539 P	2015 - Parkings et clain		6 ans	915 139,75	38 980,75	0,00	876 159,00	876 159,00	0,00
VARIATION DE L'AP PAR RAPPORT AU DERNIER VOTE :						-0,25	-876 159,25	876 159,00	0,00

2.3. Autorisation de programme « 2013 - Entretien et embellissement de la ville »

Cette AP regroupe les crédits contribuant à entretenir et embellir la Ville, décidés sur la période 2013-2014.

Le montant de cette AP s'élève à **8 349 472,81 € en dépenses et 622 519,19 € en recettes**. Cette AP est composée de **6 affectations récurrentes**, toutes achevées.

Pour information :

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2019
2013 - ENTRETIEN ET EMBELLISSEMENT DE LA VILLE				8 349 472,81	8 349 472,81
1012 R	2013 - Aménagements dans les quartiers	4 ans	4 101 279,78	4 101 279,78	
1016 R	2013 - Signalisation - Mobilier urbain	3 ans	1 198 523,87	1 198 523,87	
1014 R	2013 - Eclairage et automatisme	3 ans	1 061 456,33	1 061 456,33	
1015 R	2013 - Ouvrages d'art	3 ans	830 436,26	830 436,26	
1013 R	2013 - Aménagement des espaces verts	4 ans	675 264,65	675 264,65	
1017 R	2013 - Stationnement sur espace public	3 ans	482 511,92	482 511,92	

RECETTES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2019
2013 - ENTRETIEN ET EMBELLISSEMENT DE LA VILLE				622 519,19	622 519,19
1012 R	2013 - Aménagements dans les quartiers	3 ans	338 725,22	338 725,22	
1017 R	2013 - Stationnement sur espace public	3 ans	171 604,46	171 604,46	
1015 R	2013 - Ouvrages d'art	3 ans	90 000,00	90 000,00	
1013 R	2013 - Aménagement des espaces verts	3 ans	22 189,51	22 189,51	

3. VIE CULTURELLE

Le périmètre du domaine Vie Culturelle a profondément évolué du fait des transferts réalisés au 1^{er} janvier 2017 entre la Ville de Poitiers et Grand Poitiers Communauté Urbaine.

Ainsi, les équipements culturels suivants ont été reconnus d'intérêt communautaire :

- Le TAP (association)
- L'Espace Mendès France (association)
- La Médiathèque François Mitterrand et son réseau (régie)
- Le Conservatoire à Rayonnement Régional (régie)
- Les Beaux-Arts, école d'arts plastiques (régie)

Au 1^{er} janvier 2019, l'EESI est également reconnue d'intérêt communautaire au titre de l'enseignement supérieur, qui est une compétence obligatoire pour une Communauté urbaine.

Ce domaine regroupe 35 323 695,81 € en dépenses et 5 930 155,53 € en recettes sur les AP, dont **31 214 542,75 € en dépenses et 5 568 854,44 € en recettes au titre de la PPI 2014-2020**. Sur la période 2019 – 2020, les CP s'élèvent à 13 055 544,00 € en dépenses et 2 531 313,30 € en recettes.

Pour l'année 2019, les dépenses de ce domaine sont de 7 852 610,00 € en dépenses et 1 766 266,30 € en recettes.

Ce domaine comprend **4 autorisations** de programme.

DÉPENSES PAR AUTORISATION DE PROGRAMME	Durée AP	Montant AP	CP consommés avant 2019	CP inscrits en 2019			CP prévisionnels 2020
				Reports	Nouveaux CP	CP inscrits en 2019	
<i>Nouvelle PPI 2014-2020</i>		31 214 542,75	18 158 998,75	0,00	7 852 610,00	7 852 610,00	5 202 934,00
2014 - VIE CULTURELLE	7 ans	27 620 446,97	17 779 466,97	0,00	6 182 610,00	6 182 610,00	3 658 370,00
2016 - QUARTIER DU PALAIS	5 ans	3 594 095,78	379 531,78	0,00	1 670 000,00	1 670 000,00	1 544 564,00
<i>Ancienne PPI 2009-2015</i>		4 109 153,06	4 109 153,06	0,00	0,00	0,00	
2010 - CULTURE	5 ans	3 865 713,38	3 865 713,38	0,00	0,00	0,00	
2011 - RENOVATION DES HOSPITALIERES	5 ans	215 523,68	215 523,68				
HORS AP		27 916,00	27 916,00		0,00	0,00	
Total		35 323 695,81	22 268 151,81	0,00	7 852 610,00	7 852 610,00	5 202 934,00

RECETTES PAR AUTORISATION DE PROGRAMME	Durée AP	Montant AP	CP consommés avant 2019	CP inscrits en 2019			CP prévisionnels 2020
				Reports	Nouveaux CP	CP inscrits en 2019	
<i>Nouvelle PPI 2014-2020</i>		5 568 854,44	3 037 541,14	0,00	1 766 266,30	1 766 266,30	765 047,00
2014 - VIE CULTURELLE	7 ans	5 313 854,44	3 037 541,14	0,00	1 511 266,30	1 511 266,30	765 047,00
2016 - QUARTIER DU PALAIS	5 ans	255 000,00	0,00	0,00	255 000,00	255 000,00	0,00
<i>Ancienne PPI 2009-2015</i>		361 301,09	361 301,09	0,00	0,00	0,00	0,00
2010 - CULTURE	5 ans	361 301,09	361 301,09	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS AP		0,00				0,00	
Total		5 930 155,53	3 398 842,23	0,00	1 766 266,30	1 766 266,30	765 047,00

Les autorisations de programme sont détaillées ci-dessous :

3.1. Autorisation de programme «2014 - Vie culturelle»

Cette AP regroupe les investissements du domaine de la culture et des établissements culturels qui sont dans le périmètre de la Ville de Poitiers, soit principalement les Musées, le Confort Moderne, la salle d'arts visuels.

Le montant de cette AP de **7 ans** est de **27 620 446,97 € en dépenses** et **5 313 854,44 € en recettes**. Sur la période 2019 – 2020, les crédits de paiement en dépenses sont de 9 840 980,00 € et de 2 276 313,30 € en recettes.

Pour l'année 2019, les dépenses de cette AP s'élèvent à **6 182 610,00 €** et les recettes à **1 511 266,30 €**.

Elle comprend **14 affectations** de durées différentes :

- « **Confort Moderne** » : **7 897 089,51 €** (-151 255,87 €) en dépenses et **2 138 551,00 €** (- 161 449,27 €) en recettes. Cette affectation de projet d'une durée de **6 ans** a pour objet de réaliser la réhabilitation du Confort Moderne.

Il est inscrit **102 000,00 € en dépenses** et **254 700,00 € en recettes** en 2019. Les locaux, vétustes et inadaptés, ont été réhabilités. Après un peu plus d'un an de travaux, les locaux ont été inaugurés en décembre 2017.

Les crédits inscrits en dépense en 2019 sont destinés à financer le solde du marché de maîtrise d'œuvre. Les recettes inscrites correspondent aux subventions attribuées par l'Etat, la Région et le Département.

- « **Réserves muséales** » : **7 242 339,19 €** (+ 10 000,25 €) en dépenses et **1 635 000,32 €** (+ 0,32 €) en recettes. Cette affectation de projet, d'une durée de **6 ans**, a pour objet de réaliser l'aménagement de réserves muséales et archéologiques.

Il est prévu 2 446 207,00 € en dépenses en 2019, et 860 000,00 € en recettes. Un bâtiment neuf de 2 400 m² est construit sur la commune de Vouneuil-sous-Biard, avec une livraison prévue en mars 2019. Après un vaste chantier des collections et de déménagement conduits en parallèle, ce bâtiment permettra d'accueillir, à partir de l'été 2019, dans des conditions de conservation et de sécurité adéquates, les quelques 1,225 millions d'objets, présents dans la collection municipale.

La recette correspond à la subvention au titre du CPER (Etat et Région).

- « **Patrimoine culturel** » : **2 894 279,86 €** (+ 21 086,46 €) en dépenses et **139 282,00 €** en recettes (- 80 718,00 €). Cette affectation récurrente d'une durée de **7 ans**, regroupe les crédits nécessaires à l'entretien du patrimoine culturel.

Il est prévu 916 764,00 € en dépenses, et 139 282 € en recettes en 2019, notamment pour la mise en lumière de la Cathédrale, des travaux sur le bâtiment accueillant Syrinx, des travaux de sécurisation dans le Musée, et le solde de l'aménagement de la villa Bloch.

- « **Monuments historiques** » : **3 693 417,92 €** (- 3 402,89 €) en dépenses et **577 417,25 €** (- 110 743,82 €) en recettes. Cette affectation de projet d'une durée de 6 ans finance les travaux de restauration des monuments historiques de la Ville.

Il est inscrit 900 000,00 € en dépenses en 2019, et 145 000,00 € en recettes, notamment pour des travaux et des diagnostics dans les Eglises Montierneuf, Notre Dame et Saint Hilaire, ainsi que l'Hypogée des Dunes.

- « **Salle d'arts visuels** » : **2 482 591,26 €** (+ 530 000,48 €) en dépenses, et **35 000,00 €** en recettes. Cette affectation de projet, d'une durée de **6 ans** est destinée à la création de la salle d'arts visuels. Il est inscrit **1 230 278,00 € en dépenses en 2019**, pour la fin des études et le début des travaux, et **35 000,00 €** en recette (Mécénat AG2R : 35 000 €), pour la restauration du mur de verre de Pansart.

- « **Politique muséale** » : **1 180 533,22 €** (- 38 364,31 €) en dépenses et **213 883,55 €** (- 14 526,00 €) en recettes. Cette affectation récurrente, d'une durée de **6 ans**, finance l'investissement courant du musée (acquisition d'œuvres, travaux pour préparer les expositions, restauration d'œuvres, achat de mobilier et équipement...). Il est prévu **184 050,00 € en dépenses et 20 650,00 € en recettes en 2019**.

La Direction des Musées, conformément à la loi Musées de 2002 qui définit les missions d'un Musée de France, a trois missions :

- ENRICHIR par l'acquisition d'œuvres et d'objets d'art.

- RESTAURER : Les restaurations d'œuvres ont été incluses dans le PPI 1731 Chantier des collections.

- RENDRE ACCESSIBLE ET RESTAURER. A défaut d'une remise à niveau muséographique immédiate, un programme d'investissement progressif assure la modernisation du parcours permanent par :

- des investissements d'accueil et d'agrément des publics
- des investissements muséographiques.

S'agissant des recettes, dans le cadre des acquisitions d'œuvres, la Direction des Musées sollicitera en 2019 des subventions à hauteur de 20 650 € (35 % des acquisitions prévisionnelles) dans le cadre du dispositif FRAM (Fonds Régional d'Acquisition des Musées).

- « **Médiathèques** » : **462 402,86 € en dépenses et 284 399,00 € en recettes** (stables). Cette **affectation récurrente** d'une durée de **6 ans** a financé l'investissement courant de l'établissement (acquisitions, réparations ou travaux, achat de matériel et équipement...). Il n'est plus prévu de crédits en dépenses ou en recettes, compte tenu du transfert de la Ville vers Grand Poitiers au 1^{er} janvier 2017.
- « **Subventions d'équipement** » : **357 699,00 €** (stable). Cette **affectation récurrente** d'une durée de **6 ans**, finance le versement de subventions d'équipement à des structures culturelles, pour leur permettre de renouveler le matériel scénique, le mobilier, l'informatique, **Il est inscrit 50 000,00 € en 2019.**
- « **Conservatoire à rayonnement régional** » : **286 903,91 €** (stable) **en dépenses**. Cette **affectation récurrente**, d'une durée de **6 ans**, finance l'investissement courant de l'établissement (acquisition d'instruments, réparations, travaux, achat de matériel et équipement...) ainsi que des travaux d'aménagements. Il n'est plus prévu de crédits en dépenses ou en recettes, compte tenu du transfert de la Ville vers Grand Poitiers au 1er janvier 2017.
- « **Chantier des collections Musées** » : **295 150,47 € (+ 0,15 €) en dépenses, et 79 121,32 € (- 9 537,00 €) en recettes**. Il s'agit d'une affectation de **projet**, d'une durée de **4 ans**. **Il est prévu 135 771,00 € en dépenses, sans recettes en 2019.** Ce chantier, démarré en 2016, devrait s'achever entre fin 2019 pour le Musée Sainte-Croix, et 2020-2021 pour les autres bâtiments. Pour 2019, les dépenses d'investissement liées au chantier des collections regroupent des dépenses de consolidation d'œuvres (nécessaires à leur transport en toute sécurité), des restaurations d'œuvres, des dépenses de désinfestation par anoxie dans les futures réserves ainsi que des acquisitions de matériel. S'agissant des recettes ; pour la troisième année consécutive, l'Etat (DRAC) poursuit son engagement en faveur du chantier des collections en allouant une subvention exceptionnelle de 36 000 € pour 2019 (après 36 000 € en 2018 et 39 000 € en 2017).
- « **Arènes romaines** » : **216 283,66 € (+ 77 000,00 €) en dépenses et 36 400,00 € (- 8 200,00 €) en recettes**. Cette **affectation de projet**, d'une durée de **6 ans**, finance l'étude d'opportunité pour la valorisation des vestiges de l'amphithéâtre ainsi que des travaux d'urgence. Cette enveloppe est créditee de **110 040,00 € en dépenses en 2019.**
- « **Miroir** » : **242 136,11 € (+ 197 191,99 €) en dépenses, et 10 000 € (- 15 000,00 €) en recettes**. Cette **affectation récurrente**, d'une durée de **6 ans** finance l'investissement courant de Beaux-Arts-Miroir (réparations ou travaux, achat de mobilier et équipement...) et prévoit des crédits pour des aménagements et mise aux normes. Cette enveloppe est créditee de **7 500,00 € en dépenses en 2019.**
- « **Pôle Culturel aux Couronneries (Pôle Image)** » : **369 620,00 € en dépenses (- 750 380,00 €) et 164 800,00 € en recettes** (stable). Cette **affectation de projet**, d'une durée de **3 ans**, finance la construction d'un bâtiment neuf pouvant regrouper l'EESI et le cinéma Le Dietrich aux Couronneries. La Ville de Poitiers est maître d'ouvrage de la partie « cinéma » de ce pôle. Les crédits inscrits en 2019 et 2020 correspondent à la suite des études de programmation, au recrutement de la maîtrise d'œuvre et au début de ces études. Cette enveloppe est créditee de **100 000,00 € en dépenses et 56 634,30 € en recettes en 2019.**

- « Accessibilité du musée » : 0,00 € (stable) en dépense et recette. Cette affectation est désormais intégrée dans l'affectation Patrimoine culturel.

Autorisation de programme, affectations et crédits de paiement 2019 présentés au vote :

DEPENSES :

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2019	CP inscrits en 2019		CP prévisionnels 2020
						Reports	Nouveaux CP	
2014 - VIE CULTURELLE				27 620 446,97	17 779 466,97	0,00	6 182 610,00	6 182 610,00
1507 P	2015 - Confort Moderne	6 ans	7 897 089,51	7 795 089,51	0,00	102 000,00	102 000,00	0,00
1560 P	2015 - Réserves muséales	6 ans	7 242 339,19	4 625 107,19	0,00	2 446 207,00	2 446 207,00	171 025,00
1438 R	2014 - Patrimoine culturel	7 ans	2 894 279,86	1 709 015,86	0,00	916 764,00	916 764,00	268 500,00
1532 P	2015 - Monuments historiques	6 ans	3 693 417,92	1 367 217,92	0,00	900 000,00	900 000,00	1 426 200,00
1552 P	2015 - Salle d'arts visuels	6 ans	2 482 591,26	272 591,26	0,00	1 230 278,00	1 230 278,00	979 722,00
1551 R	2015 - Politique muséale	6 ans	1 180 533,22	783 483,22	0,00	184 050,00	184 050,00	213 000,00
1559 R	2015 - Médiathèques	6 ans	462 402,86	462 402,86	0,00	0,00	0,00	0,00
1533 R	2015 - Subventions d'équipement	6 ans	357 699,00	265 199,00	0,00	50 000,00	50 000,00	42 500,00
1558 R	2015 - Conservatoire à rayonnement régional	6 ans	286 903,91	286 903,91	0,00	0,00	0,00	0,00
1731 P	2017 - Chantier des collections	4 ans	295 150,47	91 956,47	0,00	135 771,00	135 771,00	67 423,00
1562 P	2015 - Arènes romaines	6 ans	216 283,66	56 243,66	0,00	110 040,00	110 040,00	50 000,00
1557 R	2015 - Miroir	6 ans	242 136,11	44 636,11	0,00	7 500,00	7 500,00	190 000,00
1803 P	2018 - Pole image des Couronneries	3 ans	369 620,00	19 620,00	0,00	100 000,00	100 000,00	250 000,00
1561 P	2015 - Accessibilité du Musée	6 ans	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
VARIATION DE L'AP PAR RAPPORT AU DERNIER VOTE :						-108 123,74	-1 123 681,74	-138 009,00
								1 153 567,00

RECETTES :

Autorisation de programme	N° chapitre opération	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2019	CP inscrits en 2019		CP prévisionnels 2020
						Reports	Nouveaux CP	
2014 - VIE CULTURELLE				5 313 854,44	3 037 541,14	0,00	1 511 266,30	1 511 266,30
1507 P	2015 - Confort Moderne	6 ans	2 138 551,00	1 883 851,00	0,00	254 700,00	254 700,00	0,00
1560 P	2015 - Réserves muséales	6 ans	1 635 000,32	254 953,32	0,00	860 000,00	860 000,00	520 047,00
1438 R	2014 - Patrimoine culturel	7 ans	139 282,00	0,00	0,00	139 282,00	139 282,00	0,00
1559 R	2015 - Médiathèques	6 ans	284 399,00	284 399,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1532 P	2015 - Monuments historiques	6 ans	577 417,25	287 417,25	0,00	145 000,00	145 000,00	145 000,00
1552 P	2015 - Salle d'arts visuels	6 ans	35 000,00	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00	0,00
1562 P	2015 - Arènes romaines	6 ans	36 400,00	36 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1551 R	2015 - Politique muséale	6 ans	213 883,55	193 233,55	0,00	20 650,00	20 650,00	0,00
1731 P	2017 - Chantier des collections	4 ans	79 121,32	79 121,32	0,00	0,00	0,00	0,00
1557 R	2015 - Miroir	6 ans	10 000,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1803 P	2018 - Pole image des Couronneries	3 ans	164 800,00	8 165,70	0,00	56 634,30	56 634,30	100 000,00
VARIATION DE L'AP PAR RAPPORT AU DERNIER VOTE :						-365 173,77	-840 174,07	634 953,30
								-159 953,00

3.2. Autorisation de programme «2010 - Culture»

Cette ancienne AP regroupait dans son périmètre les travaux dans les équipements culturels ainsi que le versement de subventions d'investissement à des structures culturelles, décidés sur la période 2010-2014. Il n'existe pas de nouveaux crédits, ni en dépenses, ni en recettes.

Pour information :

DEPENSES :

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2019
2010 - CULTURE				3 865 713,38	3 865 713,38
159 R	2010 - Médiathèques	6 ans	1 685 028,32	1 685 028,32	
160 R	2010 - Musées	6 ans	671 741,28	671 741,28	
1008 R	2013 - Entretien du patrimoine	4 ans	565 945,15	565 945,15	
158 R	2010 - Conservatoire à rayonnement régional	6 ans	302 308,54	302 308,54	
1033 R	2013 - Subventions d'équipement	3 ans	198 310,00	198 310,00	
1032 R	2013 - Monuments historiques	4 ans	171 929,44	171 929,44	
1007 P	2013 - Confort Moderne - Etude préalable	3 ans	160 879,05	160 879,05	
157 R	2010 - Ecoles des Beaux arts	6 ans	106 510,53	106 510,53	
156 R	2010 - Action culturelle	6 ans	3 061,07	3 061,07	

RECETTES :

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2019
2010 - CULTURE				361 301,09	361 301,09
159 R	2010 - Médiathèques	6 ans	184 293,65	184 293,65	
1007 P	2013 - Confort Moderne - Etude préalable	4 ans	122 721,30	122 721,30	
160 R	2010 - Musées	6 ans	50 949,39	50 949,39	
1032 R	2013 - Monuments historiques	3 ans	3 336,75	3 336,75	

3.3. Autorisation de programme «2016 – Projet du Quartier du Palais»

Cette AP regroupe tous les crédits au Projet du Quartier du Palais des ducs d'Aquitaine. Cette AP, d'une durée de **5 ans**, s'élève à **3 594 095,78 € en dépenses** (- 825 904,42 €), et **255 000,00 €** (nouveau) **en recettes**. Elle comprend une affectation de projet de même montant et durée. Pour 2019, les crédits inscrits en dépenses dont destinés à régler la fin des dépenses de l'étude de programmation et le lancement des études d'AMO du Palais des ducs d'Aquitaine.

- **« Projet du quartier du Palais » : 1 670 000,00 € inscrits en crédits de paiement en 2019, avec une recette de 255 000,00 €.** Les crédits inscrits correspondent à la suite des études, au lancement du processus de recrutement de la maîtrise d'œuvre sur le Palais et son environnement, à la réalisation de diagnostics.

Autorisation de programme, affectations et crédits de paiement 2019 présentés au vote :

DEPENSES :

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2019	CP inscrits en 2019			CP prévisionnels 2020
						Reports	Nouveaux CP	CP inscrits en 2019	
2016 - QUARTIER DU PALAIS				3 594 095,78	379 531,78	0,00	1 670 000,00	1 670 000,00	1 544 564,00
1600 P	2016 - Projet de quartier du Palais	5 ans		3 594 095,78	379 531,78		1 670 000,00	1 670 000,00	1 544 564,00
VARIATION DE L'AP PAR RAPPORT AU DERNIER VOTE :									
				-825 904,42	-570 468,42			0,00	-255 436,00

RECETTES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2019	CP inscrits en 2019			CP prévisionnels 2020
						Reports	Nouveaux CP	CP inscrits en 2019	
2016 - QUARTIER DU PALAIS				255 000,00	0,00	0,00	255 000,00	255 000,00	0,00
1600 P	2016 - Projet de quartier du Palais	5 ans		255 000,00	0,00		255 000,00	255 000,00	0,00
VARIATION DE L'AP PAR RAPPORT AU DERNIER VOTE :									
				255 000,00	0,00		255 000,00	0,00	

3.4. Autorisation de programme «2011 – Rénovation des Hospitalières»

Cette ancienne AP regroupe les investissements relatifs à l'opération de rénovation des Hospitalières et plus particulièrement sur le réaménagement du bâtiment St Augustin en faveur de l'école des Beaux-Arts.

Pour information :

DEPENSES :

Autorisation de programme	N° chapitre opération	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2019
2011 - RENOVATION DES HOSPITALIERES					
165 P	2011- Aménagements d'ateliers aux Hospitalières		5 ans	215 523,68	215 523,68

4. ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Ce domaine regroupe 17 661 308,29 € d'AP en dépenses et 2 042 000,13 € en recettes, **dont 10 640 753,54 € en dépenses et 533 272,81 € en recettes au titre de la PPI 2014-2020.**

Sur la période 2019 – 2020, les CP s'élèvent à 3 506 447 € en dépenses.

Pour l'année 2019, les dépenses de ce domaine sont de **2 095 775,00 €**.

Ce domaine comprend **6 autorisations de programme**.

DEPENSES PAR AUTORISATION DE PROGRAMME	Durée AP	Montant AP	CP consommés avant 2019	CP inscrits en 2019			CP prévisionnels 2020
				Reports	Nouveaux CP	CP inscrits en 2019	
Nouvelle PPI 2014-2020		10 640 753,54	7 134 306,54	0,00	2 095 775,00	2 095 775,00	1 410 672,00
2015 - OUTIL DE TRAVAIL	6 ans	7 286 691,57	4 812 244,57	0,00	1 255 775,00	1 255 775,00	1 218 672,00
2015 - LOCAUX	6 ans	3 191 998,34	2 159 998,34	0,00	840 000,00	840 000,00	192 000,00
2015 - QUALITE DE VIE AU TRAVAIL	6 ans	162 063,63	162 063,63	0,00	0,00	0,00	0,00
Ancienne PPI 2009-2015		7 020 554,75	7 020 554,75	0,00	0,00	0,00	
2013 - OUTIL DE TRAVAIL	3 ans	4 955 158,65	4 955 158,65	0,00	0,00	0,00	
2012 - QUALITE DE VIE AU TRAVAIL	3 ans	1 261 456,53	1 261 456,53	0,00	0,00	0,00	
2011 - SCHEMA DIRECTEUR DES SYSTEMES DE TELEPHONIE ET DE RESEAU HORS AP	5 ans	803 939,57	803 939,57	0,00	0,00	0,00	
Total		17 661 308,29	14 154 861,29	0,00	2 095 775,00	2 095 775,00	1 410 672,00

RECETTES PAR AUTORISATION DE PROGRAMME	Durée AP	Montant AP	CP consommés avant 2019	CP inscrits en 2019			CP prévisionnels 2020
				Reports	Nouveaux CP	CP inscrits en 2019	
Nouvelle PPI 2014-2020		533 272,81	533 272,81	0,00	0,00	0,00	0,00
2015 - OUTIL DE TRAVAIL	6 ans	455 070,73	455 070,73		0,00	0,00	0,00
2015 - LOCAUX	6 ans	15 147,15	15 147,15	0,00	0,00	0,00	0,00
2015 - QUALITE DE VIE AU TRAVAIL	6 ans	63 054,93	63 054,93		0,00	0,00	0,00
Ancienne PPI 2009-2015		1 508 727,32	1 508 727,32	0,00	0,00	0,00	
2011 - SCHEMA DIRECTEUR DES	5 ans	306 716,29	306 716,29	0,00	0,00	0,00	
2013 - OUTIL DE TRAVAIL	3 ans	811 466,64	811 466,64	0,00	0,00	0,00	
2012 - QUALITE DE VIE AU TRAVAIL	3 ans	390 544,39	390 544,39	0,00	0,00	0,00	
Total		2 042 000,13	2 042 000,13	0,00	0,00	0,00	0,00

Les autorisations de programme sont détaillées ci-dessous :

4.1 Autorisation de programme «2015 - Outil de travail»

Cette AP, d'une durée de **6 ans** regroupe tous les crédits des opérations qui ont pour objectif le renouvellement en matériel et mobilier à l'usage des agents dans le cadre de leurs missions.

Cette AP s'élève à **7 286 691,57 €** (+ 150 232,41 €) en dépenses et **455 070,73 €** en recettes (stable).

Sur la période 2019-2020, les dépenses s'élèvent à **2 474 447,00 €**.

Pour 2019, il est prévu **1 255 775,00 €** en dépenses.

Cette AP est composée de **2 affectations** (1 récurrente et 1 de projet) d'une durée de **6 ans** chacune :

- «**Equipement et matériel**» : **4 576 484,09 €** (+ 13 663,95 €) en dépenses et **18 782,05 €** en recettes (stable). Les montants de cette affectation **récurrente** permettent le renouvellement des besoins en matériel (de bureau, pour la restauration collective, pour les espaces verts), en véhicules, en informatique... utilisés par les services.

Il est prévu **729 620,00 € en 2019**. Les montants intègrent les dépenses versées à Grand Poitiers dans le cadre de la mutualisation des achats et des équipements.

- « **Schéma Directeur des Systèmes d'Informations (SDSI)** » : **2 710 207,48 €** (+ 136 568,46 €) **en dépenses** et **436 288,68 € en recettes** (stable). Les montants de cette **affectation de projet** permettent le renouvellement de l'équipement en informatique (postes de travail et infrastructure du système d'information).

Il est inscrit **526 155,00 € en dépenses pour 2019**.

Autorisation de programme, affectations et crédits de paiement 2019 présentés au vote :

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2019	CP inscrits en 2019			CP prévisionnels 2020
						Reports	Nouveaux CP	CP inscrits en 2019	
2015 - OUTIL DE TRAVAIL									
				7 286 691,57	4 812 244,57	0,00	1 255 775,00	1 255 775,00	1 218 672,00
1524 R	2015 - Equipement et matériel		6 ans	4 576 484,09	3 023 244,09	0,00	729 620,00	729 620,00	823 620,00
1590 P	2015 - SDSI		6 ans	2 710 207,48	1 789 000,48	0,00	526 155,00	526 155,00	395 052,00
VARIATION DE L'AP PAR RAPPORT AU DERNIER VOTE :				150 232,41	-116 223,59		171 672,00		94 784,00

RECETTES

Autorisation de programme	N° chapitre opération	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2019	CP inscrits en 2019			CP prévisionnels 2020
						Reports	Nouveaux CP	CP inscrits en 2019	
2015 - OUTIL DE TRAVAIL									
				455 070,73	455 070,73	0,00	0,00	0,00	0,00
1590 P	2015 - SDSI		6 ans	436 288,68	436 288,68	0,00	0,00	0,00	0,00
1524 R	2015 - Equipement et matériel		6 ans	18 782,05	18 782,05	0,00	0,00	0,00	0,00
VARIATION DE L'AP PAR RAPPORT AU DERNIER VOTE :				0,00	0,00		0,00		0,00

4.2. Autorisation de programme «2015 - Locaux»

Cette AP, d'une durée de **6 ans**, regroupe tous les crédits des opérations qui ont pour objectif la rénovation des locaux administratifs et techniques et des logements de concierges.

Cette AP est de **3 191 998,34 € en dépenses** (+ 246 713,67 €), et de **15 147,15 € en recettes** (+ 15 000 €). Sur la période 2019-2020, les dépenses s'élèvent à 1 032 000,00 €.

Pour 2019, il est prévu **840 000,00 € en dépenses (pas de recettes)**.

Elle comprend **2 affectations récurrentes de 6 ans chacune** :

- « **Bâtiments administratifs et techniques** » : **3 105 839,29 €** (+ 246 713,67 €) **en dépenses**, et **15 147,15 € en recettes** (+ 15 000 €). Cette affectation regroupe les crédits pour les travaux dans les locaux du personnel et les logements de concierges. Il est prévu **840 00,00 € en dépenses en 2019**.
- « **Entretien courant** » : **86 159,05 €** (stable) **en dépenses**. Cette affectation regroupe les crédits nécessaires à l'entretien courant des locaux du personnel. Cette affectation est passée à 0,00 € depuis 2017, car les crédits sont fusionnés dans l'affectation ci-dessus.

Autorisation de programme, affectations et crédits de paiement 2019 présentés au vote :

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2019	CP inscrits en 2019			CP prévisionnels 2020
						Reports	Nouveaux CP	CP inscrits en 2019	
2015 - LOCAUX				3 191 998,34	2 159 998,34	0,00	840 000,00	840 000,00	192 000,00
1543 R	2015 - Batiments administratifs et techniques		6 ans	3 105 839,29	2 073 839,29	0,00	840 000,00	840 000,00	192 000,00
1554 R	2015 - Entretien courant		6 ans	86 159,05	86 159,05	0,00	0,00	0,00	0,00
VARIATION DE L'AP PAR RAPPORT AU DERNIER VOTE :				246 713,67	-64 286,33		355 000,00		-44 000,00

RECETTES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2019	CP inscrits en 2019			CP prévisionnels 2020
						Reports	Nouveaux CP	CP inscrits en 2019	
2015 - LOCAUX				15 147,15	15 147,15	0,00	0,00	0,00	0,00
1543 R	2015 - Batiments administratifs et techniques		6 ans	15 147,15	15 147,15		0,00	0,00	0,00
VARIATION DE L'AP PAR RAPPORT AU DERNIER VOTE :				15 000,00	15 000,00		0,00		0,00

4.3. Autorisation de programme «2015 - Qualité de vie au travail»

Cette AP, initialement d'une durée de 6 ans :

- regroupait les crédits des opérations ayant pour objectif l'amélioration des conditions de travail de l'agent sur son poste sur la période 2015-2020 par des opérations concourant à :

- l'adaptation des postes et des locaux de travail au handicap,
- l'adaptation des postes à la mobilité (moyens de communication, informatique nomade)
- l'exécution des missions dans des conditions optimales
- la sécurité au travail.

Le budget est géré par le CHSCT. Il convient de noter que les montants jusqu'alors consacrés à cette AP sont désormais regroupées au niveau des Autorisations de Programme « 2015 - Outil de travail » et « 2015 – Locaux »

Pour mémoire, le montant de cette AP est de **162 063,63 € en dépenses** et de **63 054,93 € en recettes**.

Cette AP était répartie **sur 2 affectations récurrentes d'une durée de 6 ans** chacune :

- **«Equipement et matériel » : 143 314,56 € en dépenses.** Cette affectation regroupait les crédits pour les travaux et aménagements pour adapter les postes de travail dans les locaux du personnel et les logements de concierges.
- **«FIPHFP » (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique) : 18 749,07 € en dépenses et 63 054,93 € en recettes.** Cette affectation regroupait les crédits dépensés dans le cadre du FIPHFP.

Pour information :

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2019
2015 - QUALITE DE VIE AU TRAVAIL					
1522 R	2015 - Equipement et matériel		6 ans	143 314,56	143 314,56
1546 R	2015 - FIPHFP		6 ans	18 749,07	18 749,07

RECETTES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2019
2015 - QUALITE DE VIE AU TRAVAIL					
1546 R	2015 - FIPHFP		6 ans	63 054,93	63 054,93

4.4. Autorisation de programme «2013 - Outil de travail»

Cette AP 2013 regroupait tous les crédits des opérations qui ont pour objectif le renouvellement en matériel et mobilier à l'usage des agents dans le cadre de leur mission. Cette AP a été remplacée par une nouvelle du même nom (voir ci-dessus). Elle est clôturée depuis 2017.

L'AP était composée de 2 affectations récurrentes d'une durée de 4 ans :

- «2013 - Equipement et matériel» : 4 485 641,46 € en dépenses et 811 466,64 € en recettes.
- «2013 - Locaux» : 469 517,19 € en dépenses.

Il convient de noter que les montants jusqu'alors consacrés à cette AP sont désormais regroupées au niveau des Autorisations de Programme « 2015 - Outil de travail » et « 2015 – Locaux ».

Pour information :

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2019
2013 - OUTIL DE TRAVAIL					
1024 R	2013 - Equipement et matériel		4 ans	4 485 641,46	4 485 641,46
1025 R	2013 - Locaux		4 ans	469 517,19	469 517,19

RECETTES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2019
2013 - OUTIL DE TRAVAIL					
1024 R	2013 - Equipement et matériel		4 ans	811 466,64	811 466,64

4.5. - Autorisation de programme «2012 - Qualité de vie au travail»

Cette AP 2012 regroupait tous les crédits des opérations programmées sur 2012-2014 qui avaient pour objectif l'amélioration des conditions de travail de l'agent sur son poste par des opérations concourant à :

- l'adaptation des postes et des locaux de travail au handicap
- l'adaptation des postes à la mobilité (moyen de communication, informatique nomade)
- l'exécution des missions dans des conditions optimales
- la sécurité au travail.

Il n'y a plus de crédits nouveaux ou reportés depuis 2017. Elle était composée de 3 affectations récurrentes de durée variable (4 et 5 ans) :

- **«Equipement et matériel » : 1 051 060,55 € en dépenses et 291 432,39 € en recettes.**
- **«Accessibilité ERT » : 117 815,22 € en dépenses et 99 112,00 € en recettes.**
- **«Locaux » : 92 580,76 € en dépenses.**

Pour information :

DEPENSES :

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2019
2012 - QUALITE DE VIE AU TRAVAIL					
	1022 R	2013 - Equipement et matériel	5 ans	1 051 060,55	1 051 060,55
	1021 R	2013 - Accessibilité ERT	4 ans	117 815,22	117 815,22
	1023 R	2013 - Locaux	4 ans	92 580,76	92 580,76

RECETTES :

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2019
2012 - QUALITE DE VIE AU TRAVAIL					
	1022 R	2013 - Equipement et matériel	5 ans	291 432,39	291 432,39
	1021 R	2013 - Accessibilité ERT	4 ans	99 112,00	99 112,00

4.6. - Autorisation de programme «2011 - Schéma directeur des systèmes de téléphonie et de réseau»

Cette AP permettait de mettre en place un système de téléphonie sur IP (utilisant le même réseau que celui de l'informatique) en remplacement de l'ancien système de téléphonie qui était vieillissant et peu fiable. Les sites principaux ont été réalisés sur les années précédentes.

La durée de l'AP **est de 5 ans**. Concernant les dépenses, le montant de l'enveloppe est de **803 939,57 € en dépenses** et de **306 716,29 € en recettes**. Il n'y a plus de crédits prévus depuis 2017.

Elle était composée d'une **affectation de projet** de même nom, objet, montant et durée que l'AP.

Pour information :

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2019
2011 - SCHEMA DIRECTEUR DES SYSTEMES DE TELEPHONIE ET DE RESEAU				803 939,57	803 939,57
162 P		2011 - Schéma Directeur des Systèmes de Téléphonie et de Réseau	5 ans	803 939,57	803 939,57

RECETTES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2019
2011 - SCHEMA DIRECTEUR DES SYSTEMES DE TELEPHONIE ET DE RESEAU				306 716,29	306 716,29
162 P		2011 - Schéma Directeur des Systèmes de Téléphonie et de Réseau	5 ans	306 716,29	306 716,29

5. DEVELOPPEMENT URBAIN

Ce domaine regroupe 11 526 114,83 € d'AP en dépenses et 903 136,05 € en recettes, **dont 5 911 421,73 € en dépenses et 324 885,77 € en recettes au titre de la PPI 2014-2020.**

Sur la période 2019 – 2020, les **crédits de paiement (CP)** s'élèvent à 3 564 966,50 € en dépenses et 233 008,00 € en recettes. **Pour l'année 2019, les dépenses de ce domaine s'élèvent à 1 669 226,00 € et à 0,00 € en recettes.**

Ce domaine comprend **7 autorisations** de programme.

DEPENSES PAR AUTORISATION DE PROGRAMME	Durée AP	Montant AP	CP consommés avant 2019	CP inscrits en 2019			CP prévisionnels 2020
				Reports	Nouveaux CP	CP inscrits en 2019	
<i>Nouvelle PPI 2014-2020</i>		5 911 421,73	2 346 455,23	0,00	1 669 226,00	1 669 226,00	1 895 740,50
2016 - NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN	5 ans	1 481 920,28	83 872,28		253 000,00	253 000,00	1 145 048,00
2015 - AGENCE NATIONALE POUR LE RENOUVELLEMENT URBAIN	6 ans	1 478 333,72	1 478 333,72	0,00	0,00	0,00	0,00
2015 - DEVELOPPEMENT URBAIN - HABITAT	6 ans	1 843 600,39	676 681,89		516 226,00	516 226,00	650 692,50
2015 - DEVELOPPEMENT URBAIN - ACTION FONCIERE	6 ans	1 107 567,34	107 567,34		900 000,00	900 000,00	100 000,00
<i>Ancienne PPI 2009-2015</i>		5 614 693,10	5 614 693,10	0,00	0,00	0,00	
2013 - DEVELOPPEMENT URBAIN	4 ans	3 691 063,83	3 691 063,83	0,00	0,00	0,00	
2014 - VIADUC	2 ans	1 800 000,00	1 800 000,00	0,00	0,00	0,00	
2013 - AUTRE PATRIMOINE	3 ans	123 629,27	123 629,27				
Total		11 526 114,83	7 961 148,33	0,00	1 669 226,00	1 669 226,00	1 895 740,50

RECETTES PAR AUTORISATION DE PROGRAMME	Durée AP	Montant AP	CP consommés avant 2019	CP inscrits en 2019			CP prévisionnels 2020
				Reports	Nouveaux CP	CP inscrits en 2019	
<i>Nouvelle PPI 2014-2020</i>		324 885,77	91 877,77		0,00	0,00	233 008,00
2016 - NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN	5 ans	233 008,00	0,00		0,00	0,00	233 008,00
2015 - AGENCE NATIONALE POUR LE RENOUVELLEMENT URBAIN	6 ans	84 377,77	84 377,77		0,00	0,00	0,00
2015 - DEVELOPPEMENT URBAIN - HABITAT	6 ans	7 500,00	7 500,00		0,00	0,00	0,00
2015 - DEVELOPPEMENT URBAIN - ACTION FONCIERE	6 ans	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
<i>Ancienne PPI 2009-2015</i>		578 250,28	578 250,28	0,00	0,00	0,00	
2013 - DEVELOPPEMENT URBAIN	3 ans	578 250,28	578 250,28	0,00	0,00	0,00	
Total		903 136,05	670 128,05	0,00	0,00	0,00	233 008,00

Les autorisations de programme sont détaillées ci-dessous :

5.1. Autorisation de programme « 2016 - Nouveau programme national de renouvellement urbain»

Cette AP vise à financer des opérations s'inscrivant dans la cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU). Ces opérations concernent des espaces publics sur le quartier des Couronneries.

Cette AP est évaluée à **1 481 920,28 € en dépenses** et à **233 008,00 € en recettes** (stables). Sur la période 2019 – 2020, les dépenses s'élèvent à 1 398 048,00 € et les recettes à 233 008,00 €. Elle est composée d'une affectation de projet d'une durée de **5 ans de même nom, objet et montant**. Pour l'année 2019, les dépenses s'élèvent à **253 000,00 €**.

Autorisation de programme, affectations et crédits de paiement 2019 présentés au vote :

DEPENSES :

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2019	CP inscrits en 2019			CP prévisionnels 2020
						Reports	Nouveaux CP	CP inscrits en 2019	
2016 - NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN									
1611 P	2016 - NPNRU		5 ans	1 481 920,28	83 872,28			253 000,00	253 000,00
								1 145 048,00	
VARIATION DE L'AP PAR RAPPORT AU DERNIER VOTE :						0,00	0,00	-1 145 048,00	1 145 048,00

RECETTES :

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2019	CP inscrits en 2019			CP prévisionnels 2020
						Reports	Nouveaux CP	CP inscrits en 2019	
2016 - NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN									
1611 P	2016 - NPNRU		5 ans	233 008,00	0,00			0,00	233 008,00
								0,00	
VARIATION DE L'AP PAR RAPPORT AU DERNIER VOTE :						0,00	0,00	-233 008,00	233 008,00

5.2. Autorisation de programme «2015 - Agence nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU)»

Cette AP vise à financer des opérations s'inscrivant dans la cadre des conventions ANRU désormais terminées. Ces opérations conventionnées concernaient la voirie et les espaces publics... sur les quartiers des Trois-Cités, de Bel Air, de Bellecour, de Pierre Loti et de Saint-Cyprien.

Cette AP est évaluée à **1 478 733,72 €** (- 4 555,20 €) **en dépenses** et à **84 377,77 €** (stable) **en recettes**. Elle est composée d'une unique affectation de projet de même durée (6 ans), objet et de même montant.

Il n'est pas prévu de crédits en dépenses ou en recettes ni sur 2019 ni sur 2020.

Autorisation de programme, affectations et crédits de paiement 2019 présentés au vote :

DEPENSES :

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2019	CP inscrits en 2019			CP prévisionnels 2020
						Reports	Nouveaux CP	CP inscrits en 2019	
2015 - AGENCE NATIONALE POUR LE RENOUVELLEMENT URBAIN									
1510 P	2015 - ANRU		6 ans	1 478 333,72	1 478 333,72			0,00	0,00
								0,00	
VARIATION DE L'AP PAR RAPPORT AU DERNIER VOTE :						-4 555,20	-4 555,20	0,00	0,00

RECETTES :

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2019	CP inscrits en 2019			CP prévisionnels 2020
						Reports	Nouveaux CP	CP inscrits en 2019	
2015 - AGENCE NATIONALE POUR LE RENOUVELLEMENT URBAIN									
1510 P	2015 - ANRU		6 ans	84 377,77	84 377,77			0,00	0,00
								0,00	
VARIATION DE L'AP PAR RAPPORT AU DERNIER VOTE :						0,00	0,00	0,00	0,00

5.3. Autorisation de programme «2015 - Développement urbain - Habitat»

Cette AP, d'une durée de **6 ans**, regroupe tous les crédits permettant le développement urbain en matière d'habitat.

Cette AP est évaluée à **1 843 600,39 €** (- 237 943,21 €) **en dépenses, et 7 500,00 €** (stable) **en recettes**. Sur la période 2019 – 2020, les dépenses s'élèvent à 1 166 918,50 € et les recettes à 0,00 €.

Sur 2019, il est prévu 516 226,00 € en dépenses.

L'ensemble des crédits est réparti sur **6 affectations** :

- **« ANRU » : 7 500,00 € en dépenses et 7 500,00 € en recettes (stables).** Cette affectation **récurrente**, d'une durée de **5 ans**, est terminée.
- **« Rénovation des façades » : 595 935,89 €** (- 8 503,71 €) en dépenses. Cette affectation **récurrente**, d'une durée de **6 ans**, regroupe tous les crédits finançant la rénovation des façades, afin de poursuivre la politique de mise en valeur du patrimoine du centre-ville. **Il est prévu 100 000,00 € en 2019.**
- **« Production de logements neufs » : 303 616,00 €** (- 75 020,00 €) en dépenses. Cette affectation **récurrente**, d'une durée de **6 ans**, porte sur les subventions qui sont versées aux bailleurs sociaux, pour la construction de logements neufs sur Poitiers. **Il est prévu 7 520,00 € en 2019.**
- **« NPNRU - Logement social » : 851 938,50 €** (- 149 029,50 €) **en dépenses**. Cette opération de **projet**, d'une durée de **3 ans**, s'inscrit dans le cadre du renouvellement urbain du quartier des Couronneries, pour financer les opérations de logement social (réhabilitation ou reconstitution). **Il est prévu 358 706,00 € en 2019.**
- **« Développement du numérique » : 54 610,00 €** (- 35 390,00 €) **en dépenses**. Cette opération **récurrente**, d'une durée de **3 ans**, concerne la création d'un nouveau site internet « poitiers.fr », car l'ancien (datant de 2010) ne répond plus aux nouvelles demandes technologiques. **Il est prévu 20 000,00 € en 2019**, en vue de la réalisation de vidéos de promotion, retours en image des événements pour les réseaux sociaux.
- **« 2019 – ZAC de la Mérigotte» : 30 000,00 € en dépenses**. Cette **nouvelle** opération de **projet**, d'une durée de **2 ans**, s'inscrit dans le cadre de la poursuite de l'aménagement de cette zone. **Il est prévu 30 000,00 € en 2019.**

Autorisation de programme, affectations et crédits de paiement 2019 présentés au vote :

DEPENSES :

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2019	CP inscrits en 2019			CP prévisionnels 2020
						Reports	Nouveaux CP	CP inscrits en 2019	
2015 - DEVELOPPEMENT URBAIN - HABITAT									
1510 R	2015 - Anru		5 ans	7 500,00	7 500,00	0,00	516 226,00	516 226,00	650 692,50
1564 R	2015 - Rénovation des façades		6 ans	595 935,89	395 935,89	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
1563 R	2015 - Production de logements neufs		6 ans	303 616,00	258 636,00	0,00	7 520,00	7 520,00	37 460,00
1800 R	2018 - Développement numérique		3 ans	54 610,00	14 610,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
1801 P	2018 - NPNRU - Logement social		3 ans	851 938,50	0,00	0,00	358 706,00	358 706,00	493 232,50
1901 P	2019 - ZAC de la Mérigotte		2 ans	30 000,00			30 000,00	30 000,00	0,00
VARIATION DE L'AP PAR RAPPORT AU DERNIER VOTE :									
						-237 943,21	-30 920,71	-138 834,00	-68 188,50

RECETTES :

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2019	CP inscrits en 2019			CP prévisionnels 2020
						Reports	Nouveaux CP	CP inscrits en 2019	
2015 - DEVELOPPEMENT URBAIN									
1510 R	2015 - Anru		5 ans	7 500,00	7 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
VARIATION DE L'AP PAR RAPPORT AU DERNIER VOTE :									
						0,00			

5.4. Autorisation de programme « 2015 - Développement urbain - Action foncière»

Cette AP d'une durée de 6 ans finance les acquisitions foncières sur la période 2015-2020.

L'AP, évaluée à **1 107 567,34 €** (+ 789 396,10 €) en dépenses, est composée d'une affectation récurrente de même nom, durée, objet et montant. Sur la période 2019 – 2020, les dépenses sont évaluées à **1 000 000,00 €** - dont 900 000,00 € pour l'acquisition auprès de l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine du terrain des Dunes. Pour 2019, il est prévu **900 000,00 €**.

Autorisation de programme, affectations et crédits de paiement 2019 présentés au vote :

DEPENSES :

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2019	CP inscrits en 2019			CP prévisionnels 2020
						Reports	Nouveaux CP	CP inscrits en 2019	
2015 - DEVELOPPEMENT URBAIN - ACTION FONCIERE									
1509 R	Action foncière		6 ans	1 107 567,34	107 567,34	0,00	900 000,00	900 000,00	100 000,00
VARIATION DE L'AP PAR RAPPORT AU DERNIER VOTE :									
				789 396,10	-10 603,90		800 000,00		0,00

Nota : les cessions foncières sont gérées hors AP, car ce sont des recettes qui font in fine l'objet d'une comptabilisation en fonctionnement.

5.5. Autorisation de programme «2013 - Développement urbain»

Cette AP regroupe tous les crédits permettant le développement urbain sur la période 2015-2020.

Cette AP s'élève en **dépenses à 3 691 063,83 € et à 578 250,28 € en recettes**. Les crédits ont tous été consommés avant 2018 : **il n'y a donc plus de dépenses ou recettes inscrites depuis 2018.**

L'ensemble des crédits est réparti sur **3 affectations récurrentes** de durées différentes :

- « **ANRU** » : **2 997 922,73 € en dépenses** et **578 214,98 € en recettes**. Les crédits ont tous été consommés avant 2018 ; **il n'y a donc plus de dépenses ou recettes inscrites en 2018.** .
- « **Actions foncières** » : **684 591,10 € en dépenses**, et **35,30 € en recettes**. Les crédits ont tous été consommés avant 2018 ; **il n'y a donc plus de dépenses ou recettes inscrites en 2018.**
- « **Habitat** » : **8 550,00 €**. Cette affectation est terminée depuis 2014.

Pour information :

DEPENSES :

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2019
2013 - DEVELOPPEMENT URBAIN					
	1010 R	2013 - Anru	4 ans	2 997 922,73	2 997 922,73
	1009 R	2013 - Actions foncières	4 ans	684 591,10	684 591,10
	1027 R	2013 - Habitat	3 ans	8 550,00	8 550,00

RECETTES :

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2019
2013 - DEVELOPPEMENT URBAIN					
	1009 R	2013 - Actions foncières	4 ans	35,30	35,30
	1010 R	2013 - Anru	4 ans	578 214,98	578 214,98

5.6. Autorisation de programme «2014 - Viaduc»

Une AP a été ouverte pour la participation de la Ville de Poitiers au financement du Viaduc Léon Blum. Cette participation de **1 800 000,00 €**, prévue sur **2 ans**, à parts égales sur 2014 et 2015 est totalement versée. Elle est clôturée depuis 2018.

Elle est composée d'une **affectation unique de projet de même nom, objet, montant et durée.**

Pour mémoire :

DEPENSES :

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2019
2014 - VIADUC				1 800 000,00	1 800 000,00
	1035 P	2014 - Viaduc	2 ans	1 800 000,00	1 800 000,00

5.7. Autorisation de programme «2013 – Autre patrimoine»

Cette AP est terminée, d'un montant de **123 629,27 € en dépenses**, elle était composée d'une **affectation unique de projet de même nom, objet, montant et durée**.

Pour mémoire :

DEPENSES :

Autorisation de programme	N° chapitre opération	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2019
2013 - AUTRE PATRIMOINE				123 629,27	123 629,27
	1020 P	2013 - Autre patrimoine	3 ans	123 629,27	123 629,27

6. VIE DES QUARTIERS ET CITOYENNETE

Ce domaine regroupe 20 209 584,59 € d'AP en dépenses et 1 553 730,06 € en recettes, **dont 9 894 594,80 € en dépenses et 248 675,30 € en recettes au titre de la PPI 2014-2020** Sur la période 2019–2020, les dépenses s'élèvent à 4 277 881,00 € en dépenses et à 123 654,00 € en recettes.

Pour l'année 2019, les dépenses de ce domaine s'élèvent à 2019 à 2 209 422,00 € en dépenses, et 123 654,00 € en recettes.

Ce domaine comprend **5 autorisations** de programme.

DEPENSES PAR AUTORISATION DE PROGRAMME	Durée AP	Montant AP	CP consommés avant 2019	CP inscrits en 2019		CP inscrits en 2019	CP prévisionnels 2020
				Reports	Nouveaux CP		
<i>Nouvelle PPI 2014-2020</i>		9 894 594,80	5 616 713,80	0,00	2 209 422,00	2 209 422,00	2 068 459,00
2015 - VIE DE QUARTIER	6 ans	6 632 961,61	3 955 080,61	0,00	1 409 422,00	1 409 422,00	1 268 459,00
2014 - BUDGETS PARTICIPATIFS	3 ans	3 261 633,19	1 661 633,19	0,00	800 000,00	800 000,00	800 000,00
<i>Ancienne PPI 2009-2015</i>		10 314 989,79	10 314 989,79	0,00	0,00	0,00	0,00
2011 - CA BEAULIEU REHABILITATION CLSH	6 ans	4 821 815,31	4 821 815,31	0,00	0,00	0,00	
2010 - MAISON DES SERVICES PUBLICS DE SAINT ELOI	7 ans	3 873 977,79	3 873 977,79	0,00	0,00	0,00	
2013 - VIE DE QUARTIER	3 ans	1 619 196,69	1 619 196,69	0,00	0,00	0,00	
Total		20 209 584,59	15 931 703,59	0,00	2 209 422,00	2 209 422,00	2 068 459,00

RECETTES PAR AUTORISATION DE PROGRAMME	Durée AP	Montant AP	CP consommés avant 2019	CP inscrits en 2019		CP inscrits en 2019	CP prévisionnels 2020
				Reports	Nouveaux CP		
<i>Nouvelle PPI 2014-2020</i>		248 675,30	125 021,30	0,00	123 654,00	123 654,00	0,00
2015 - VIE DE QUARTIER	6 ans	246 749,00	123 095,00	0,00	123 654,00	123 654,00	0,00
2014 - BUDGETS PARTICIPATIFS	3 ans	1 926,30	1 926,30	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Ancienne PPI 2009-2015</i>		1 305 054,76	1 305 054,76	0,00	0,00	0,00	
2011 - CA BEAULIEU REHABILITATION CLSH	6 ans	899 976,76	899 976,76	0,00	0,00	0,00	
2010 - MAISON DES SERVICES PUBLICS DE SAINT ELOI	7 ans	328 219,00	328 219,00	0,00	0,00	0,00	
2013 - VIE DE QUARTIER	3 ans	76 859,00	76 859,00	0,00	0,00	0,00	
Total		1 553 730,06	1 430 076,06	0,00	123 654,00	123 654,00	0,00

Les autorisations de programme sont détaillées ci-dessous :

6.1. Autorisation de programme « 2015 - Vie de quartiers »

Cette AP regroupe tous les crédits des opérations qui ont pour objectif la construction, la réalisation de travaux dans les quartiers sur les mairies annexes, les centres de loisirs, les salles d'animation...et le financement des investissements concourant à la vie des quartiers sur la période 2015-2020.

Cette AP est **réévaluée à la baisse** en **dépenses à 6 632 961,61 €** (- 345 927,67 €) et en **recettes à 246 749,00 €** (- 260 000,00 €). Sur la période 2019–2020, les dépenses s'élèvent à 2 677 881 € et les recettes à 123 654,00 €.

L'ensemble des crédits est réparti sur **10 affectations de durées différentes** :

- **« Mairies » : 2 066 868,78 €** (- 644 217,66 €) en dépenses et 0,00 € en recettes (- 260 000 €). Cette **affectation récurrente de 6 ans** a pour objectif la réalisation de travaux dans les mairies (en dehors des investissements courants).
- **« Gros entretien et réparation » : 1 809 759,35 €** (+ 41 027,71 €) en dépenses et 112 654,00 € en recettes (stable). Cette **affectation récurrente de 6 ans** a pour objectif la réalisation des travaux de rénovation, de réparations courantes de tous les équipements relevant de la politique publique vie de quartier.
Il est prévu 330 296,00 € de dépenses et 112 654,00 € en recettes en 2019.
- **« Centre d'animation des Couronneries » : 800 000,00 € en dépenses.** Il s'agit d'une affectation de projet sur **3 ans**, à partir de 2019.

- « **Vidéo-protection** » : **427 102,42 € (+ 0,44 € en dépenses et 134 095,00 € en recettes** (stable). Cette affectation de projet a une durée de 5 ans. Il est prévu **47 266,00 € en dépenses et 11 000,00 € en recettes pour 2019**.
- « **Mobilier et équipement** » : **259 343,09 € (+ 1 540 €)**. Cette **affectation récurrente de 6 ans** vise à l'acquisition de mobilier, d'équipement afin de participer à l'animation des quartiers. **Il est prévu 38 677,00 € en 2019**.
- « **Equipements sportifs et city parcs** » : **508 191,47 € (+ 49 915,07 € en dépenses**. Cette **affectation récurrente de 5 ans** a pour objectif la création et la rénovation de cityparks. **Il est prévu 100 000,00 € en 2019 en dépenses**.
- « **Entretien du patrimoine** » : **298 885,27 € (+ 9 660,77 €)**. Cette **affectation récurrente de 6 ans** a pour objet des dépenses d'investissement visant à entretenir le patrimoine espaces verts rentrant dans le domaine vie de quartiers. **Il est prévu 58 500,00 € en 2019**.
- « **Bases de loisirs** » : **193 665,23 €** (stable). Cette **affectation récurrente de 5 ans** a pour objectif la réalisation de travaux dans les bases de loisirs. (en dehors des investissements courants). **Il n'est pas prévu de crédits ni en 2019 ni en 2020**.
- « **Maison du peuple** » : **36 216,00 € (- 3 784,00 €)**. Cette **affectation de projet de 6 ans** a pour objet des dépenses d'investissement concernant la Maison du peuple. **Il est prévu 30 000,00 € en 2019**.
- « **Subvention d'équipement** » : **232 930,00 € (+ 199 930,00 €)**. Cette **affectation récurrente de 6 ans** finance le versement de subvention d'équipement à des associations œuvrant dans le domaine de vie de quartiers. **Il est inscrit 206 000,00 € en 2019**.

Autorisation de programme, affectations et crédits de paiement 2019 présentés au vote :

DEPENSES :

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2019	CP inscrits en 2019			CP prévisionnels 2020
						Reports	Nouveaux CP	CP inscrits en 2019	
2015 - VIE DE QUARTIER				6 632 961,61	3 955 080,61	0,00	1 409 422,00	1 409 422,00	1 268 459,00
1542 R	2015 - Mairies		6 ans	2 066 868,78	1 535 285,78		498 683,00	498 683,00	32 900,00
1545 R	2015 - VQ Gros entretien et réparations		6 ans	1 809 759,35	1 074 247,35		330 296,00	330 296,00	405 216,00
1869 P	2018 - Centre d'animation des Couronneries		3 ans	800 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00	700 000,00
1602 P	2016 - Vidéoprotection		5 ans	427 102,42	379 836,42		47 266,00	47 266,00	0,00
1501 R	2015 - Mobilier et équipement		6 ans	259 343,09	190 216,09		38 677,00	38 677,00	30 450,00
1572 R	2016 - Equipements sportifs et city		5 ans	508 191,47	358 191,47		100 000,00	100 000,00	50 000,00
1500 R	2015 - Entretien du patrimoine		6 ans	298 885,27	196 492,27		58 500,00	58 500,00	43 893,00
1670 R	2016 - Bases de loisirs		5 ans	193 665,23	193 665,23		0,00	0,00	0,00
1571 P	2015 - Maison du peuple		6 ans	36 216,00	6 216,00		30 000,00	30 000,00	0,00
1530 R	2015 - Subventions d'équipement		6 ans	232 930,00	20 930,00		206 000,00	206 000,00	6 000,00

VARIATION DE L'AP PAR RAPPORT AU DERNIER VOTE : -345 927,67 -97 447,67 -203 262,00 -45 218,00

RECETTES :

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2019	CP inscrits en 2019			CP prévisionnels 2020
						Reports	Nouveaux CP	CP inscrits en 2019	
2015 - VIE DE QUARTIER				246 749,00	123 095,00	0,00	123 654,00	123 654,00	0,00
1869 P	2018 - Centre d'animation des Couronneries		3 ans	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1602 P	2016 - Vidéoprotection		5 ans	134 095,00	123 095,00	0,00	11 000,00	11 000,00	0,00
1542 R	2015 - Mairies		6 ans	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
1545 R	2015 - VQ Gros entretien et réparations		6 ans	112 654,00	0,00		112 654,00	112 654,00	0,00
1572 R	2016 - Equipements sportifs et city parcs		5 ans	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00

VARIATION DE L'AP PAR RAPPORT AU DERNIER VOTE : -260 000,00 0,00 45 064,00 -305 064,00

6.2. Autorisation de programme « 2014 – Budgets participatifs »

Cette AP regroupe les crédits des budgets participatifs sur la période 2014-2020. La durée de cette AP est de 7 ans.

Le montant de cette AP s'élève à 3 261 633,19 € (+ 644 712,61 € en dépenses, et 1 926,30 € stable) en recettes.

Elle est composée d'une affectation récurrente de même nom, objet, montant et durée (7 ans). Sur la période 2019–2020, les dépenses s'élèvent à 1 600 000,00 €. Il est prévu 800 000,00 € de crédits en 2019 pour répondre aux demandes d'investissement décidés avec les comités de quartier.

Autorisation de programme, affectations et crédits de paiement 2019 présentés au vote :

DEPENSES :

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2019	CP inscrits en 2019			CP prévisionnels 2020
						Reports	Nouveaux CP	CP inscrits en 2019	
2014 - BUDGETS PARTICIPATIFS				3 261 633,19	1 661 633,19	0,00	800 000,00	800 000,00	800 000,00
1034 R	2014 - Budgets participatifs		7 ans	3 261 633,19	1 661 633,19		800 000,00	800 000,00	800 000,00
VARIATION DE L'AP PAR RAPPORT AU DERNIER VOTE :						644 712,61	-155 287,39	400 000,00	400 000,00

RECETTES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2019	CP inscrits en 2019			CP prévisionnels 2020
						Reports	Nouveaux CP	CP inscrits en 2019	
2014 - BUDGETS PARTICIPATIFS				1 926,30	1 926,30	0,00	0,00	0,00	0,00
1034 R	2014 - Budgets participatifs		7 ans	1 926,30	1 926,30			0,00	
VARIATION DE L'AP PAR RAPPORT AU DERNIER VOTE :						0,00	0,00	0,00	0,00

6.3. Autorisation de programme «2011 - Centre d'animation de Beaulieu »

Cette AP avait pour objet l'opération de réhabilitation et d'extension du Centre d'animation de Beaulieu (construction de 750 m² de locaux destinés au centre de loisirs et à la salle conviviale, réhabilitation de 1 300 m² de surfaces existantes, rénovation de la salle de spectacle, changement de la production de chauffage et traitement de l'ensemble des façades).

Ces travaux ont été effectués en prenant en compte l'amélioration de la performance énergétique du bâti et l'accessibilité.

Le montant de cette AP est évalué à **4 821 815,31 € en dépenses et 899 976,76 € en recettes**.

Elle est composée d'une affectation de projet de même nom, objet, montant et durée.

Pour information :

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2019
2011 - CENTRE D ANIMATION DE BEAULIEU REHABILITATION CLSH				4 821 815,31	4 821 815,31
167 P	2011 - Centre d'animation Beaulieu - Réhabilitation		6 ans	4 821 815,31	4 821 815,31

RECETTES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2019
2011 - CENTRE D ANIMATION DE BEAULIEU REHABILITATION CLSH				899 976,76	899 976,76
167 P	2011 - Centre d'animation Beaulieu - Réhabilitation		6 ans	899 976,76	899 976,76

6.4. Autorisation de programme « 2010 - Maison des services publics de Saint-Eloi »

Cette AP était consacrée au financement de la Maison des services publics de Saint-Eloi qui comprend un hall d'accueil, une mairie, une médiathèque de quartier et un Point Information Médiation Multi Service.

Cette AP est de **3 873 977,79 € en dépenses** et **328 219,00 € en recettes**. Elle était composée d'une affectation de projet de même nom, objet, montant et durée.

Pour information :

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2019
2010 - MAISON DES SERVICES PUBLICS DE SAINT ELOI				3 873 977,79	3 873 977,79
161 P	2010 - Maison des services publics de Saint Eloi		7 ans	3 873 977,79	3 873 977,79

RECETTES

Autorisation de programme	N° chapitre opération	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2019
2010 - MAISON DES SERVICES PUBLICS DE SAINT ELOI				328 219,00	328 219,00
161 P	2010 - Maison des services publics de Saint Eloi		7 ans	328 219,00	328 219,00

6.5. Autorisation de programme «2013 - Vie de quartiers»

Cette AP a été votée le 10 décembre 2012 et regroupe tous les crédits des opérations qui ont pour objectif la construction, la réalisation de travaux dans les quartiers sur les mairies de quartiers, les centres de loisirs, les salles d'animation... et le financement des investissements concourant à la vie des quartiers sur la période 2013-2014.

Le montant de cette AP est de **1 619 196,69 € en dépenses** et de **76 859,00 € en recettes**. Cette AP a été clôturée au cours de l'exercice 2017. Elle était composée de 3 affectations récurrentes de 3 ans :

- « **2013 - Entretien du patrimoine** » : **1 245 223,51 € en dépenses** et **76 859,00 € en recettes**. Ces crédits finançaient la réalisation de travaux dans les maisons de quartier, les équipements sportifs municipaux et les bases de loisirs.
- « **2013 - Subventions d'équipement** » : **293 000,00 € en dépenses**.
- « **2013 - Mobilier et équipement** » : **80 973,18 € en dépenses**.

Pour information :

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2019
2013 - VIE DE QUARTIER				1 619 196,69	1 619 196,69
1000 R	2013 - Entretien du patrimoine		3 ans	1 245 223,51	1 245 223,51
1030 R	2013 - Subventions d'équipement		3 ans	293 000,00	293 000,00
1001 R	2013 - Mobilier et équipement		3 ans	80 973,18	80 973,18

RECETTES

Autorisation de programme	N° chapitre opération	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2019
2013 - VIE DE QUARTIER				76 859,00	76 859,00
1000 R	2013 - Entretien du patrimoine		3 ans	76 859,00	76 859,00

7. AUTRE PATRIMOINE

Ce domaine regroupe 8 016 928,96 € d'AP en dépenses et 494 612,00 € en recettes, dont **2 761 500,93 € en dépenses et 55 435,00 € en recettes au titre de la PPI 2014-2020**.

Sur la période 2019–2020, les dépenses s'élèvent à 904 000,00 € et les recettes à 0,00 €.

Pour l'année 2019, les dépenses de ce domaine s'élèvent à **456 000,00 €** et **0,00 €** en recettes.

Ce domaine comprend **7 autorisations** de programme.

DEPENSES PAR AUTORISATION DE PROGRAMME	Durée AP	Montant AP	CP consommés avant 2019	CP inscrits en 2019			CP prévisionnels 2020
				Reports	Nouveaux CP	CP inscrits en 2019	
Nouvelle PPI 2014-2020		2 761 500,93	1 857 500,93	0,00	456 000,00	456 000,00	448 000,00
2015 - SECURITE - RISQUES	6 ans	1 990 780,30	1 338 780,30	0,00	326 000,00	326 000,00	326 000,00
2015 - AUTRE PATRIMOINE	6 ans	764 534,63	512 534,63	0,00	130 000,00	130 000,00	122 000,00
2015 - ECONOMIES D'ENERGIE	6 ans	6 186,00	6 186,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ancienne PPI 2009-2015		5 255 428,03	5 255 428,03				
2011 - HOTEL DE VILLE - RENOVATION ACCESSIBILITE	5 ans	2 601 368,73	2 601 368,73				
2011 - BATIMENT PUYGARREAU	5ans	1 391 442,01	1 391 442,01				
2013 - ECONOMIES D'ENERGIE	3 ans	664 881,19	664 881,19				
2013 - SECURITE - RISQUES	3 ans	597 736,10	597 736,10				
Total		8 016 928,96	7 112 928,96	0,00	456 000,00	456 000,00	448 000,00

RECETTES PAR AUTORISATION DE PROGRAMME	Durée AP	Montant AP	CP consommés avant 2019	CP inscrits en 2019			CP prévisionnels 2020
				Reports	Nouveaux CP	CP inscrits en 2019	
Nouvelle PPI 2014-2020		55 435,00	55 435,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2015 - AUTRE PATRIMOINE	6 ans	36 990,00	36 990,00		0,00	0,00	0,00
2015 - SECURITE - RISQUES	6 ans	18 445,00	18 445,00		0,00	0,00	0,00
Ancienne PPI 2009-2015		439 177,00	439 177,00	0,00	0,00	0,00	
2011 - HOTEL DE VILLE - RENOVATION ACCESSIBILITE	5 ans	439 177,00	439 177,00	0,00	0,00	0,00	
Total		494 612,00	494 612,00	0,00	0,00	0,00	

Les autorisations de programme sont détaillées ci-dessous :

7.1. Autorisation de programme «2015 - Sécurité - Risques - Mise en conformité»

Cette AP regroupe tous les crédits qui concernent des opérations d'investissement de sécurité - Risques (Alarmes, extincteurs, travaux de mise en conformité...) et d'équipements dans l'ensemble des bâtiments de la Ville sur la période 2015-2020.

Le montant de cette AP de **6 ans** s'élève à **1 990 780,30 €** (- 9 153,48 €) **en dépenses (il n'y a pas de recettes)**. Elle est composée d'une **affectation récurrente**:

- « **Sécurité, risques et conformité du patrimoine** » : **1 990 780,30 €** (- 9 153,48 €)
Ces crédits permettent diverses mises en conformités électriques, ascenseurs, et incendie. **Il est prévu 326 000,00 € en 2019** pour des travaux de désamiantage, des sécurisations des accès en toiture, des mises en conformité électrique, incendie et des ascenseurs, le renouvellement d'équipements de chauffage, l'achat d'extincteurs, ainsi que le remplacement de centrales anti-intrusion.

Autorisation de programme, affectation et crédits de paiement 2019 présentés au vote :

DEPENSES :

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2019	CP inscrits en 2019			CP prévisionnels 2020
						Reports	Nouveaux CP	CP inscrits en 2019	
2015 - SECURITE, RISQUES ET CONFORMITE DU PATRIMOINE				1 990 780,30	1 338 780,30	0,00	326 000,00	326 000,00	326 000,00
1519 R	2015 - Sécurité - Risques et conformité du patrimoine		6 ans	1 990 780,30	1 338 780,30	0,00	326 000,00	326 000,00	326 000,00
VARIATION DE L'AP PAR RAPPORT AU DERNIER VOTE :									
				-9 153,48	-9 153,48		0,00	0,00	0,00

RECETTES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2019	CP inscrits en 2019			CP prévisionnels 2020
						Reports	Nouveaux CP	CP inscrits en 2019	
2015 - SECURITE, RISQUES ET CONFORMITE DU PATRIMOINE				18 445,00	18 445,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1519 R	2015 - Sécurité - Risques et conformité du patrimoine		6 ans	18 445,00	18 445,00	0,00	0,00	0,00	0,00
VARIATION DE L'AP PAR RAPPORT AU DERNIER VOTE :									
				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

7.2. Autorisation de programme «2015 - Autre patrimoine»

Cette AP concerne les travaux d'entretien et de grosses réparations réalisés dans les bâtiments affectés ni à l'administration ni à un domaine, sur la période 2015-2020. Elle est d'une durée de **6 ans**.

Cette AP est réévaluée à **764 534,63 €** (+ 40 364,18 €) **en dépenses** et s'élève à **36 990,00 € en recettes** (stable). Elle est composée de deux affectations :

- « **Autre patrimoine** » : **764 534,63 € en dépenses** et **36 990,00 € en recettes**. Il est prévu **130 000,00 € en dépenses en 2019** pour cette affectation récurrente, concernant notamment l'aménagement du local rue de Grandes Ecoles,

l'aménagement d'un logement pour le mettre en location, et des travaux d'assainissement au kiosque de Blossac.

- « **Schéma directeur immobilier** » : **0 € en dépenses**. Il s'agissait de la participation de la Ville de Poitiers, au schéma directeur immobilier que va mettre en place Grand Poitiers. Cette **opération de projet** sera envisagée dans le cadre de la prochaine Programmation Pluriannuelle d'Investissement.

Autorisation de programme, affectation et crédits de paiement 2019 présentés au vote :

DEPENSES :

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2019	CP inscrits en 2019			CP prévisionnels 2020
						Reports	Nouveaux CP	CP inscrits en 2019	
2015 - AUTRE PATRIMOINE				764 534,63	512 534,63	0,00	130 000,00	130 000,00	122 000,00
1520 R	2015 - Autre patrimoine		6 ans	764 534,63	512 534,63	0,00	130 000,00	130 000,00	122 000,00
1786 P	2015 - Schéma directeur immobilier		6 ans	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
VARIATION DE L'AP PAR RAPPORT AU DERNIER VOTE :						40 364,18	-27 635,82	68 000,00	0,00

RECETTES :

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2019	CP inscrits en 2019			CP prévisionnels 2020
						Reports	Nouveaux CP	CP inscrits en 2019	
2015 - AUTRE PATRIMOINE				36 990,00	36 990,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1520 R	2015 - Autre patrimoine		6 ans	36 990,00	36 990,00	0,00	0,00	0,00	0,00
VARIATION DE L'AP PAR RAPPORT AU DERNIER VOTE :						0,00	0,00	0,00	0,00

7.3. Autorisation de programme «2015 - Economies d'énergie»

Cette AP est terminée, elle concernait les dépenses afférentes à des études visant à développer la télégestion des équipements techniques afin de mieux maîtriser les dépenses énergétiques. Elle était d'une durée de **1 an**.

Le montant de cette AP était de **6 186,00 €** en dépenses. Les crédits ont été regroupés sur l'AP « Sécurité, risque et conformité du patrimoine ».

Elle était composée d'une affectation récurrente de même nom, objet, montant et durée.

Pour information :

DEPENSES :

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2019
2015 - ECONOMIES D'ENERGIE					
1518 R	2015 - Economies d'énergie		1 an	6 186,00	6 186,00

7.4. Autorisation de programme «2011 - Hôtel de Ville - Rénovation accessibilité »

Cet AP est terminée, elle concernait l'opération de rénovation et d'accessibilité sur l'Hôtel de Ville. Il s'agissait ici de renforcer la position d'accueil de l'Hôtel de Ville dans ses fonctions utilitaires (démarches administratives), dans ses fonctions symboliques (mariages, réceptions...) et dans ses fonctions exécutives.

Le montant de cette AP était de **2 601 368,73 € en dépenses, et 439 177,00 € en recettes**. Cette AP a été clôturée au cours de l'exercice 2017.

Elle était composée **d'une affectation récurrente de même nom, objet, montant et durée**.

Pour information :

DEPENSES :

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2019
		2011 - HOTEL DE VILLE - RENOVATION ACCESSIBILITE		2 601 368,73	2 601 368,73
	164 R	2011 - Hôtel de ville - Rénovation accessibilité	5 ans	2 601 368,73	2 601 368,73

RECETTES :

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2019
		2011 - HOTEL DE VILLE - RENOVATION ACCESSIBILITE		439 177,00	439 177,00
	164	2011 - Hôtel de ville - Rénovation accessibilité	5 ans	439 177,00	439 177,00

7.5. Autorisation de programme «2011 - Bâtiment rue du Puygarreau»

Cette AP est terminée. Elle avait pour objet l'opération de démolition et de réaménagement de locaux rue de Puygarreau. Ces réalisations s'intégreraient dans l'opération Cœur d'Agglo.

Le montant de cette AP était de **1 391 442,01 € en dépenses**. Aucune recette n'était prévue.

Elle était composée **d'une affectation récurrente de même nom, objet, montant et durée**.
Pour information :

DEPENSES :

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2019
		2011 - BATIMENT PUYGARREAU		1 391 442,01	1 391 442,01
	110 R	2011 - Bâtiment rue Puygarreau - Démolition et reconstruction	5 ans	1 391 442,01	1 391 442,01

7.6. Autorisation de programme «2013 - Economies d'énergie»

Cette AP est terminée. Elle regroupait tous les crédits des opérations qui concernaient des actions d'économie programmées sur la période 2015-2020.

Le montant de cette AP de **3 ans** était de **664 881,19 € en dépenses**. Aucune recette n'était prévue. Elle était composée d'**une affectation récurrente de même nom, objet, montant et durée**.

Pour information :

DEPENSES :

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2019
2013 - ECONOMIES D'ENERGIE				664 881,19	664 881,19
1018 R	2013 - Economies d'énergie		3 ans	664 881,19	664 881,19

7.7. Autorisation de programme «2013 - Sécurité - Risques»

Cette AP regroupait tous les crédits qui concernaient des opérations d'investissement de sécurité - Risques (Alarmes, extincteurs...) dans l'ensemble des bâtiments de la Ville sur la période 2014-2015.

Le montant de cette AP de **3 ans** était de **597 736,10 € en dépenses**. Aucune recette n'était prévue. Cette AP a été clôturée au cours de l'exercice 2017.

Elle était composée d'**une affectation récurrente de même nom, objet, montant et durée**.

Pour information :

DEPENSES :

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2019
2013 - SECURITE - RISQUES				597 736,10	597 736,10
1019 R	2013 - Sécurité - Risques		3 ans	597 736,10	597 736,10

8. COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE

Ce domaine regroupe 12 068 268,39 € d'AP en dépenses et 3 178 358,76 € en recettes, dont **3 029 513,48 € en dépenses et 802 999,65 € en recettes au titre de la PPI 2014-2020**.

Sur la période 2019-2020, les crédits inscrits s'élèvent à 373 686,00 € en dépenses et 251 720,00 € en recettes.

Pour l'année 2019, les dépenses de ce domaine s'élèvent à 268 686,00 € et 251 720,00 € en recettes.

Ce domaine comprend 3 autorisations de programme.

DÉPENSES PAR AUTORISATION DE PROGRAMME	Durée AP	Montant AP	CP consommés avant 2019	CP inscrits en 2019			CP prévisionnels 2020
				Reports	Nouveaux CP	CP inscrits en 2019	
<i>Nouvelle PPI 2014-2020</i>		3 029 513,48	2 655 827,48	0,00	268 686,00	268 686,00	105 000,00
2015 - EQUIPEMENTS DEDIES A L'ACTION SOCIALE	6 ans	3 029 513,48	2 655 827,48	0,00	268 686,00	268 686,00	105 000,00
<i>Ancienne PPI 2009-2015</i>		9 038 754,91	9 038 754,91	0,00	0,00	0,00	
2009 - MULTI POLE ENFANCE JEUNESSE ST ELOI	8 ans	8 024 635,44	8 024 635,44	0,00	0,00	0,00	
2013 - EQUIPEMENTS DEDIES A L'ACTION SOCIALE	4 ans	1 014 119,47	1 014 119,47	0,00	0,00	0,00	
Total		12 068 268,39	11 694 582,39	0,00	268 686,00	268 686,00	105 000,00

RECETTES PAR AUTORISATION DE PROGRAMME	Durée AP	Montant AP	CP consommés avant 2019	CP inscrits en 2019			CP prévisionnels 2020
				Reports	Nouveaux CP	CP inscrits en 2019	
<i>Nouvelle PPI 2014-2020</i>		802 999,65	551 279,65	0,00	251 720,00	251 720,00	0,00
2015 - EQUIPEMENTS DEDIES A L'ACTION SOCIALE	6 ans	802 999,65	551 279,65	0,00	251 720,00	251 720,00	0,00
<i>Ancienne PPI 2009-2015</i>		2 375 359,11	2 375 359,11	0,00	0,00	0,00	
2009 - MULTI POLE ENFANCE JEUNESSE ST ELOI	8 ans	2 252 517,11	2 252 517,11	0,00	0,00	0,00	
2013 - EQUIPEMENTS DEDIES A L'ACTION SOCIALE	3 ans	122 842,00	122 842,00	0,00	0,00	0,00	
Total		3 178 358,76	2 926 638,76	0,00	251 720,00	251 720,00	0,00

Les autorisations de programme sont détaillées ci-dessous :

8.1 Autorisation de programme «2015 - Equipements dédiés à l'action sociale »

Cette AP, d'une durée de 6 ans, regroupe tous les crédits des opérations qui ont pour objectif la réalisation de travaux ou constructions sur des bâtiments sociaux, leur équipement, et le financement de subventions d'équipement à caractère social sur la période 2015-2020.

Compte tenu des besoins recensés, cette AP s'élève à 3 029 513,48 € (- 1 375,84 €) en dépenses et 802 999,65 € en recettes (- 117 000,35 €). Elle est composée de 2 affectations récurrentes de 6 ans chacune et une affectation de projet de 3 ans.

- « Crèches PIGEON Vole et Courte Echelle » : 2 003 648,73 € (+ 3 648,73 €) en dépenses et 802 999,65 € en recettes (- 52 000,35 €).

Il est prévu 83 686,00 € en dépenses et 251 720,00 € en recettes en 2019 pour cette opération de projet. Ces montants correspondent aux dernières facturations pour cette opération, qui est désormais terminée.

- « Crèches » : 544 368,75 € (- 120,57 €) en dépenses. Cette enveloppe finance les travaux à réaliser dans les bâtiments dédiés à l'action sociale, notamment les crèches.

Il est prévu 100 000,00 € en dépenses en 2019 pour cette opération récurrente.

- « Subventions d'équipement » : 481 496,00 € en dépenses (- 4 904,00 €). Cette affectation récurrente permet d'octroyer des subventions d'équipements aux structures sociales (Pourquoi pas la ruche, Insersud...) en fonction de leurs besoins. Il est prévu 85 000,00 € en 2019.

Autorisation de programme, affectations et crédits de paiement 2019 présentés au vote :

DEPENSES :

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2019	CP inscrits en 2019			CP prévisionnels 2020
						Reports	Nouveaux CP	CP inscrits en 2019	
2015 - EQUIPEMENTS DEDIES A L'ACTION SOCIALE									
				3 029 513,48	2 655 827,48	0,00	268 686,00	268 686,00	105 000,00
1647 P	2016 - Crèches Pigeon Vole et Courte Echelle		3 ans	2 003 648,73	1 919 962,73		83 686,00	83 686,00	0,00
1547 R	2015 - Crèches		6 ans	544 368,75	374 368,75		100 000,00	100 000,00	70 000,00
1529 R	2015 - Subventions d'équipement		6 ans	481 496,00	361 496,00		85 000,00	85 000,00	35 000,00
VARIATION DE L'AP PAR RAPPORT AU DERNIER VOTE :						-1 375,84	-75 061,84	73 686,00	0,00

RECETTES :

Autorisation de programme	N° chapitre opération	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2019	CP inscrits en 2019			CP prévisionnels 2020
						Reports	Nouveaux CP	CP inscrits en 2019	
2015 - EQUIPEMENTS DEDIES A L'ACTION SOCIALE									
				802 999,65	551 279,65	0,00	251 720,00	251 720,00	0,00
1547 R	2015 - Crèches		6 ans	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1647	2016 - Crèches Pigeon Vole et Courte Echelle		3 ans	802 999,65	551 279,65	0,00	251 720,00	251 720,00	0,00
VARIATION DE L'AP PAR RAPPORT AU DERNIER VOTE :						-117 000,35	-368 720,35	251 720,00	0,00

8.2. Autorisation de programme «2009 - Multi pôle enfance/jeunesse de St-Eloi »

Cette AP concernait deux constructions :

- **Le pôle petite-enfance** est constitué d'espaces d'informations destinés aux familles, une crèche multi-accueil (capacité de 50 places), une structure relais regroupant un Relais d'Assistantes Maternelles, une antenne de la crèche familiale et quatre associations s'adressant aux parents et un centre de loisirs maternel (60 places)
- **Le pôle jeunesse et association** est constitué d'un accueil spécifique en lien direct avec un cyberespace, un centre de loisirs sans hébergement (60 places), un espace jeunes, une salle multifonctions, des locaux administratifs hébergeant l'association gestionnaire du pôle et un espace associatif adultes.

L'opération de construction étant terminée, cette AP a été clôturée en 2017 dès les reports de recettes perçus.

Ainsi, les crédits de l'enveloppe étaient de **8 024 635,44 € en dépenses et 2 252 217,11 € en recettes**.

Elle était composée d'une affectation de projet, de même nom, montant et durée que l'AP.

Pour information :

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2019
				8 024 635,44	8 024 635,44
2009 - MULTI POLE ENFANCE JEUNESSE ST ELOI	150 P	2009 - Multi Pôle enfance jeunesse Saint Eloi	8 ans	8 024 635,44	8 024 635,44

RECETTES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2019
				2 252 517,11	2 252 517,11
2009 - MULTI POLE ENFANCE JEUNESSE ST ELOI	150 P	2013 - Multi Pôle enfance jeunesse Saint Eloi	8 ans	2 252 517,11	2 252 517,11

8.3. Autorisation de programme «2013 - Equipements dédiés à l'action sociale»

Cette AP, d'une durée de **4 ans**, regroupait tous les crédits des opérations qui ont pour objectif la réalisation de travaux ou construction sur des bâtiments sociaux, leur équipement, et le financement de subventions d'équipement à caractère social sur la période 2013-2014. Compte tenu d'un report de crédit 2015 sur 2016 puis sur 2017, cette AP avait été prolongée d'une année, soit **5 ans**.

Il n'y a plus de crédits inscrits en dépenses ou en recettes depuis 2018.

Pour mémoire, cette AP s'élevait à **1 014 119,47 € en dépenses et 122 842,00 € en recettes**.

Elle était composée de **2 affectations récurrentes** :

- **«Entretien du patrimoine» : 870 219,47 € en dépenses et 122 842,00 € en recettes.** Cette enveloppe finançait les travaux à réaliser dans les bâtiments dédiés à l'action sociale, notamment les crèches. Il s'agissait en grande partie du réaménagement de la crèche les Lutins.
- **« Subventions d'équipement» : 143 900,00 € en dépenses.** L'affectation s'est terminée en 2014.

Pour information :

DEPENSES :

Autorisation de programme	N° chapitre opération	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2019
		2013 - EQUIPEMENTS DEDIES A L'ACTION SOCIALE		1 014 119,47	1 014 119,47
1002 R	2013 - Entretien du patrimoine	5 ans	870 219,47	870 219,47	
1029 R	2013 - Subventions d'équipement	3 ans	143 900,00	143 900,00	

RECETTES :

Autorisation de programme	N° chapitre opération	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2019
		2013 - EQUIPEMENTS DEDIES A L'ACTION SOCIALE		122 842,00	122 842,00
1002 R	2013 - Entretien du patrimoine	3 ans	122 842,00	122 842,00	

9. UNIVERSITE

Ce domaine regroupait **2 652 000,00 € d'AP en dépenses**. Il domaine comprenait 1 autorisation de programme.

Il n'y a plus de dépenses au niveau de ce domaine.

DEPENSES PAR AUTORISATION DE PROGRAMME	Durée AP	Montant AP	CP consommés avant 2019
Ancienne PPI 2009-2015		2 652 000,00	2 652 000,00
2009 - CONTRAT UNIVERSITE	9 ans	2 652 000,00	2 652 000,00
Total		2 652 000,00	2 652 000,00

Autorisation de programme « 2009 - Contrat université »

Cette AP a été créée le 30 mars 2009 (délibération n° 2009-0205) pour un montant de 1 800 000,00 € en dépenses. Elle a été régulièrement mise à jour pour tenir compte des projets de l'université.

Le montant de cette AP, était de **2 652 000,00 € en dépenses**. Elle tenait compte uniquement des besoins de financement maintenus par l'Université. Elle était d'une durée de **9 ans**.

Cette AP était composée de 7 affectations.

Pour cette AP, il n'y a pas de crédits prévus aussi bien en recettes qu'en dépenses. Elle a été clôturée en 2017.

Pour information :

DEPENSES :

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2019
2009 - CONTRAT UNIVERSITE				2 652 000,00	2 652 000,00
		2009 - Bâtiments Sciences humaines et arts	8 ans	1 400 000,00	1 400 000,00
153 P		2013 - Pôle musique et danse	6 ans	427 000,00	427 000,00
		2010 - Cité Michel Foucault	8 ans	425 000,00	425 000,00
152 P		2013 - Façade droit et lettre	8 ans	400 000,00	400 000,00
155 P		2014 - Maison des savoirs en réseaux	8 ans	0,00	0,00
151 P		2014 - Pôle économie gestion	8 ans	0,00	0,00
154 P		2013 - Réseaux séparatifs Guillaume VII	8 ans	0,00	0,00